



# RAPPORT 2012

## D'ACTIVITÉ RESPONSABLE

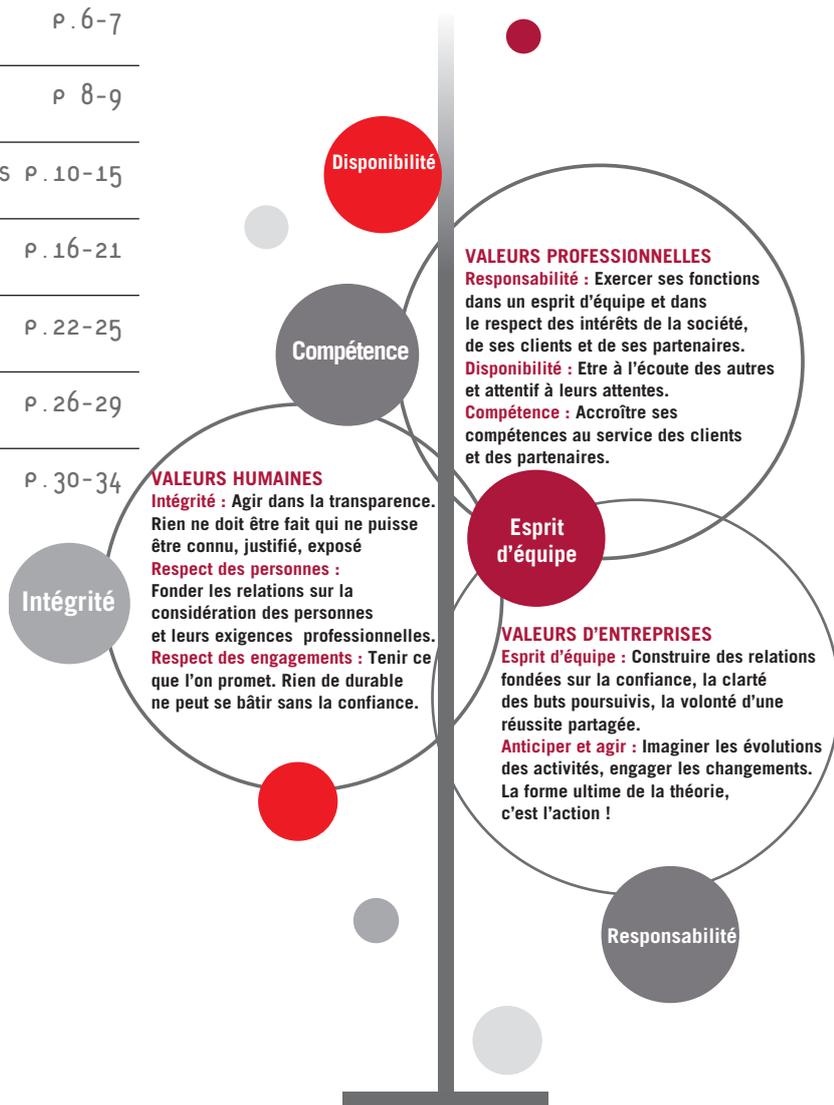


# SOMMAIRE



|  |          |
|--|----------|
| LA RSE DANS LE LOGEMENT SOCIAL<br>CARTE D'IDENTITÉ | P. 4-5   |
| LES TEMPS FORTS                                    | P. 6-7   |
| LES OBJECTIFS RSE                                  | P. 8-9   |
| PROMOUVOIR L'ÉQUILIBRE SOCIAL DES TERRITOIRES      | P. 10-15 |
| PRÉSERVER L'ENVIRONNEMENT                          | P. 16-21 |
| ASSUMER SA RESPONSABILITÉ ÉCONOMIQUE               | P. 22-25 |
| ANIMER ET AMÉLIORER LA GOUVERNANCE                 | P. 26-29 |
| DÉVELOPPER LES RESSOURCES HUMAINES                 | P. 30-34 |

## NOS VALEURS





## ÉDITO

### **Ancrer le secteur privé au service de l'intérêt général**

Œuvrant depuis plus de 40 ans dans le domaine du logement, le groupe HABITAT 62/59 PICARDIE est un opérateur urbain de premier plan dans la Région Nord Pas de Calais. La complémentarité de notre Groupe réside dans la déclinaison de ses savoir-faire lui permettant de répondre à la diversité des besoins d'habitat : logements locatifs familiaux, résidences adaptées, primo-accession. Nous visons à être un pôle d'excellence dans le domaine de l'habitat. Et en ce sens, notre mission contribue au développement durable : promotion du parcours résidentiel et de la mixité sociale, maintien de l'emploi et développement social et économique des territoires,...

### **La RSE, source de compétitivité**

Plus qu'une contrainte, notre démarche de responsabilité sociétale nous apparaît aujourd'hui comme une formidable opportunité d'innovation et de développement. La prise en compte des notions de "création de valeur", d'"éco-socio-conception" dans nos pratiques quotidiennes nous invite à revoir nos modes de fonctionnement, notamment vis-à-vis de nos parties prenantes.

Orientée vers l'amélioration continue de nos performances, l'efficacité de notre organisation a par ailleurs été reconnue en octobre 2012 par le renouvellement de nos certificats ISO 9001 et ISO 14001.

### **Une relation équilibrée et source de progrès pour chacun**

Redevabilité, transparence et éthique sont les fondements de nos méthodes de travail. Conscient que la richesse de notre groupe ne se lit pas uniquement dans ses états financiers, nous investissons chaque jour dans notre capital immatériel : capital humain, capital social et partenarial, gage d'excellence et de réussite partagée.

Ce premier rapport d'activité responsable, fusion de notre Bilan social annuel et de notre Rapport sur la Responsabilité sociale de l'entreprise, a pour objectif de fournir une vision juste et équilibrée de la performance globale d'HABITAT 62/59 PICARDIE. Il rend compte en toute transparence de nos résultats sociaux, sociétaux, économiques et environnementaux.



*Christian PARENT,  
Président du Groupe  
HABITAT 62/59 PICARDIE*



*Dominique AERTS,  
Président du Directoire  
d'HABITAT 62/59 PICARDIE*

Christian PARENT,  
Président du Groupe  
HABITAT 62/59 PICARDIE

Dominique AERTS,  
Président du Directoire  
HABITAT 62/59 PICARDIE

# LA RSE DANS LE LOGEMENT SOCIAL



## La démarche EURHO-GR®

“ **Organisation partie prenante** ” enregistrée auprès du GRI, DELPHIS soutient son action pour le développement et la promotion d'un reporting RSE complet, transparent et partagé.



**Ce rapport répond aux exigences du niveau 2 d'EURHO-GR® :**

1. l'ensemble des indicateurs EURHO-GR® sont inclus dans les tableaux de reporting
2. les données fournies ont fait l'objet d'une vérification de cohérence par DELPHIS
3. le rapport est conforme aux lignes directrices EURHO-GR®



Dès 2007, les membres de l'association DELPHIS\* se sont engagés dans une réflexion sur leur responsabilité sociale, en y associant leurs parties prenantes : collectivités territoriales, actionnaires, financeurs, entreprises du bâtiment, associations locales, représentants des locataires et des personnels...

De cette réflexion est né le référentiel EURHO-GR® (EUROpean HOusing – Global Reporting), inspiré du Global Reporting Initiative (GRI), la référence mondiale du reporting RSE. EURHO-GR® vise à rendre compte de la performance sociale, économique et environnementale des organismes, dans un souci de transparence indissociable de leur responsabilité sociale. Les indicateurs, définis avec les parties prenantes, s'articulent autour de cinq thématiques :

- . promouvoir l'équilibre social des territoires
- . préserver l'environnement
- . assumer sa responsabilité économique
- . animer et améliorer la gouvernance
- . développer les ressources humaines.

\* Pôle de recherche et développement créé en 1989, l'association DELPHIS a pour mission de promouvoir l'excellence professionnelle dans l'habitat social. Elle regroupe 24 sociétés anonymes HLM gérant plus de 180 000 logements sociaux collectifs et individuels dans 17 régions françaises..

## Une démarche européenne

Dans la continuité de la démarche des membres de DELPHIS, le référentiel EURHO-GR® a été adopté au niveau européen par les entreprises membres d'EURHONET, réseau européen créé à l'initiative de DELPHIS, qui entendent ainsi assurer durablement leur responsabilité globale.

Premier référentiel commun de reporting de la performance RSE d'organismes de logement public ou social à l'échelle européenne, EURHO-GR® est aujourd'hui utilisé dans 4 pays : France, Italie, Allemagne et Suède.

Cette dimension européenne élargit le cadre de réflexion, en confrontant les expériences et les cultures. Elle permet le partage de bonnes pratiques issues de contextes nationaux différents, tout en façonnant un socle commun pour les organismes européens de logement social.

## UNE DÉMARCHE DE PROGRÈS

Afin d'encourager et de faciliter la mise en place d'un reporting RSE, le système EURHO-GR® comprend désormais 3 niveaux, adaptés à différents degrés de maturité de la démarche RSE dans l'entreprise :

| Niveau | Exigences   | Objectifs   |
|--------|---|---|
| ★ ★ ★  | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Référentiel simplifié : socle minimal d'indicateurs</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Se familiariser avec le reporting RSE</li> <li>• S'engager visiblement dans une démarche de transparence et de redevabilité</li> </ul>   |
| ★ ★ ★  | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Référentiel complet</li> <li>• Contrôle de cohérence des données par les pairs</li> <li>• Respect des lignes directrices pour les rapports narratifs</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Élargir et compléter le reporting</li> <li>• Fiabiliser les données</li> <li>• Revue par les pairs, benchmarking</li> <li>• Analyser et commenter via un rapport narratif</li> </ul>   |
| ★ ★ ★  | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Référentiel complet</li> <li>• Contrôle de cohérence des données par les pairs</li> <li>• Respect des lignes directrices pour les rapports narratifs</li> <li>• Vérification des données par un tiers agréé</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Élargir et compléter le reporting</li> <li>• Revue par les pairs, benchmarking</li> <li>• Analyser et commenter via un rapport narratif</li> <li>• Renforcer la fiabilité et la crédibilité des rapports par une vérification externe</li> </ul> |

# CARTE D'IDENTITÉ



## qui sommes-nous ?

Entreprise Sociale pour l'Habitat, HABITAT 62/59 PICARDIE a pour missions :

- La construction, l'acquisition et la réhabilitation d'immeubles ;
- L'aménagement foncier et la réalisation de lotissements ;
- La gestion locative, patrimoniale et sociale des immeubles ;
- La gestion pour compte de tiers ;
- La vente de logements locatifs ;
- L'accession à la propriété ;
- L'habitat spécifique (jeunes travailleurs, personnes âgées, handicapées,...).

## notre offre

Près de 19 000 logements et équivalents dont 40% de logements collectifs, 44% de logements individuels, 14% d'habitat spécifique, 2% de locaux divers.  
3 départements : Nord, Pas-de-Calais et la Somme. 300 communes en zone urbaine, semi-urbaine et rurale. 8 agences décentralisées au service des clients.

|     |  | 2010                | 2011      | 2012      |
|-----|--|---------------------|-----------|-----------|
| 0.1 | <b>Patrimoine</b>  | 17 704              | 18 117    | 18 452    |
|     | <b>dont :</b>  |                     |           |           |
|     | Logements locatifs   | 16 860              | 17 268    | 17 573    |
|     | Logements foyers   | 844                 | 849       | 879       |
| 0.2 | <b>Répartition des niveaux des loyers des logements (€/m<sup>2</sup>)</b>                                      |                     |           |           |
|     | "Très social" (PLAI, PLA-TS...)  | 4,30                | 4,36      | 4,42      |
|     | "Social" (PLUS, PLA)   | 5,12                | 5,17      | 5,25      |
|     | "Intermédiaire" (PLS, PLI...)  | 7,11                | 7,22      | 7,24      |
| 0.3 | <b>Part de logements ayant été conçus et/ou adaptés spécifiquement pour des personnes âgées ou handicapées</b> | 11 %                | 14 %      | 15 %      |
| 0.4 | <b>Locataires de plus de 65 ans</b>  | -                   | -         | 16 %      |
| 0.5 | <b>Chiffre d'affaires*</b>   | 78 920 k€           | 80 673 k€ | 83 949 k€ |
|     | <b>dont :</b>  | Surloyer Solidarité | 274 k€    | 129 k€    |
| 0.6 | <b>Âge moyen du patrimoine</b>   | 21 ans              | 22 ans    | 23 ans    |
| 0.7 | <b>Effectifs moyens annuels (en ETP)</b>   | 188                 | 188       | 190       |
| 0.8 | <b>Locataires aidés</b>  | 61 %                | 56 %      | 52 %      |

\*Chiffre d'affaires issu des loyers des logements locatifs uniquement, hors foyers et commerces.

# LES TEMPS FORTS 2012



Janvier



## Inauguration des résidences « Chipaudière » et « Tésure »

Vendredi 13 janvier 2012, Jean-Marie KRAJEWSKI, Maire ; Marie-Claude FOURNIER Adjointe au Logement ; Joseph DELABY, Adjoint à l'Urbanisme ; Christian PARENT, Président du groupe HABITAT 62/59 PICARDIE ; Dominique AERTS, Président du Directoire d'HABITAT 62/59 PICARDIE et Daniel FASQUELLE, Député de la Circonscription, ont inauguré les 28 logements collectifs des Résidences Chipaudière et Tésure de BERCK-SUR-MER.

Février



**Conférence Domopale Développement : « Les démarches et outils de l'aménagement et du foncier »**  
Bruno LESAFFRE, Chef du Service de la Coordination Territoriale de la Côte d'Opale est venu présenter aux membres de DOMOPALE Développement les outils de l'aménagement opérationnel et de l'action foncière mis en place par les Services de l'Etat.



Avril

DOMOPALE Développement a tenu son assemblée générale annuelle le 19 Avril 2012 et recevait comme invité de marque Laurent THIRIONET, Champion Olympique, Champion du monde de cyclisme sur piste.

Mars



## Inauguration du centre d'hébergement MAHRA LE TOIT

L'inauguration officielle de MAHRA LE TOIT concrétise pleinement pour HABITAT LOGEMENT IMMOBILIER, son engagement sur cette nouvelle dimension validée par l'Etat et l'Union Sociale pour l'Habitat, qui tend à mettre en place un « service public de l'hébergement et de l'accès au logement ».

Mai



## Première pierre de l'opération « Le Channel »

Lundi 21 Mai, Daniel FASQUELLE, Député Maire du Touquet-Paris-Plage et Frédéric LOISON, Secrétaire Général d'HABITAT 62/59 PICARDIE ont posé la première pierre de la future Résidence « Le Channel » située rue de Londres.

Juin

La Fête des Voisins,  
Le Vendredi 1<sup>er</sup> Juin 2012



Juin



**Première pierre pour COPRONORD à la Plaine aux Raisins à Berck-sur-Mer**  
En posant, le vendredi 29 juin, la première pierre du projet d'accès à la propriété sécurisée COPRONORD HABITAT, l'équipe municipale démontre sa volonté de mener une politique de logements ambitieuse.



**Première pierre de la Gendarmerie de Neufchâtel-Hardelot**  
La première pierre de la future brigade territoriale de Neufchâtel Hardelot a été officiellement posée le 22 juin 2012 par le Colonel Jérôme BISOGNIN, Commandant du Groupement de Gendarmerie Départementale du Pas-de-Calais, Daniel ROUHIER, Sous-Préfet de Boulogne-sur-Mer ; Jean-Pierre PONT, Maire de Neufchâtel-Hardelot, le Major Jean-Claude REZULAK, chef de la brigade territoriale, Christian PARENT et Dominique AERTS du GROUPE HABITAT 62/59 PICARDIE.

Septembre



**Remise de prix du concours de logements fleuris 2012**  
La Remise de Prix du Concours des Jardins et Balcons Fleuris a eu lieu le 19 Septembre 2012. 51 lauréats ont été récompensés dans les catégories " Jardins Fleuris " et " Balcons Fleuris ". Près de 170 locataires ont été au rendez-vous du fleurissement en portant toujours beaucoup d'attention à leur espace de vie.

Novembre



**Salon des Maires et des collectivités locales de Paris**  
OXALIA a reconduit sa présence au Salon des Maires et des Collectivités Locales les 20, 21 et 22 Novembre 2012. Trois journées intenses au cours desquelles, la mission commune des Groupes HABITAT62/59 PICARDIE, LE COTTAGE, HABITAT DU NORD et LDEV a été d'apporter aux élus, la meilleure des réponses dans les divers domaines de l'aménagement des territoires, de l'habitat et un accompagnement fidèle dans leur projet.

Novembre



Mercredi 14 Novembre 2012, Christian PARENT, Président du Conseil de Surveillance d'HABITAT LOGEMENT IMMOBILIER ; Paul LAUERIERE, Président de l'Association OSLO et Bernard DEBEUNE, Vice-Président de la Communauté de Communes Monts de Flandre Plaine de la Lys, Maire de Neuf-Berquin, ont posé la première pierre de la future Pension de Famille de BAILLEUL (59).

Décembre



**Remise de prix du concours de dessins 2012**  
La remise des Prix du Concours de dessins a eu lieu mercredi 19 décembre. Le millésime 2012 a été excellent : près de 400 dessins ont été enregistrés. 9 enfants de nos locataires âgés de 4 à 16 ans ont été récompensés et 12 de nos collègues (sur 44 inscrits) ont été mis à l'honneur pour le concours du C.O.S.

# DES OBJECTIFS RSE AU CŒUR DU PROJET D'ENTREPRISE



## engagement responsable

### NOTRE VISION

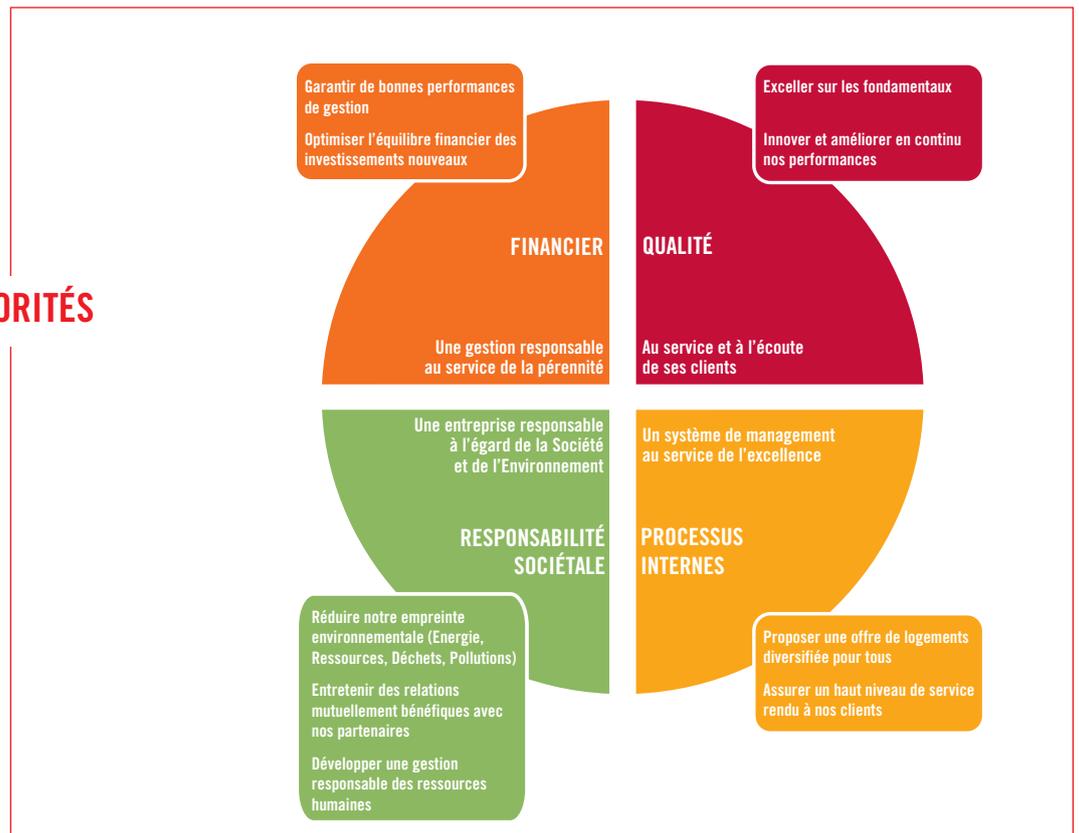
Promoteur, aménageur, lotisseur et gestionnaire du cadre de vie durable aux côtés des collectivités, HABITAT 62/59 PICARDIE vise à être un pôle d'excellence dans le domaine de l'habitat, tout en confortant la mission d'intérêt général qui lui est confiée.

### NOTRE MISSION

Par nature, l'habitat social se situe à la croisée des enjeux sociaux, économiques et environnementaux. Dans ce contexte, nous poursuivons l'ambition :

- D'être un acteur du parcours résidentiel et de la cohésion sociale par le développement d'une offre de logements diversifiée et adaptée à tous les besoins,
- D'être un partenaire de la ville et des entreprises en contribuant au développement économique local,
- De développer un service de qualité à l'écoute des clients,
- D'être une entreprise citoyenne consciente de ses responsabilités, vis-à-vis de l'ensemble de ses parties prenantes et de l'environnement.

### NOS PRIORITÉS





# OBJECTIFS RSE

## objectifs et axes de progrès

Ancrés au cœur de la stratégie d'HABITAT 62/59 PICARDIE, nos objectifs en matière de responsabilité sociétale se déclinent au sein de politiques sectorielles : politique de développement, politique qualité, politique environnementale, politique ressources humaines, ... Plus qu'une opportunité de différenciation, ces objectifs constituent une réelle motivation à poursuivre un processus d'amélioration durable pour chacun.

### Promouvoir l'équilibre des territoires

- > Poursuivre le développement de l'offre locative et de l'offre en accession sociale
- > Expérimenter le dispositif de location-accession (PSLA)
- > Poursuivre la dynamique de vente de logements locatifs à un rythme de 50 logements par an
- > Développer les partenariats associatifs pour l'accompagnement des familles en difficulté (éducation et suivi budgétaire, ...)

### Préserver l'environnement

- > Appliquer un management environnemental pour 100% des chantiers
- > Mettre en œuvre la politique d'amélioration de l'efficacité énergétique du patrimoine via le Comité d'investissement patrimonial
- > Collaborer au niveau européen à un concept de bâtiment passif modulable (Builtdog)
- > Former 90% des salariés à l'éco-conduite

### Assumer sa responsabilité économique

- > Assurer un règlement des factures de nos fournisseurs dans un délai moyen de 25 jours
- > Contenir la vacance commerciale à un taux inférieur à 0,4%
- > Créer un espace client sur le site internet avec mise en place du paiement en ligne

### Animer et améliorer la gouvernance

- > Atteindre un taux de satisfaction générale et de recommandation des clients supérieur à 90%
- > Organiser 4 réunions du Conseil de Concertation Locative, 3 réunions de la Commission sociale et 3 réunions de l'Observatoire du couple loyers/charges

### Développer les ressources humaines

- > Améliorer les conditions de travail par la réalisation des diagnostics de pénibilité des résidences
- > Conduire une réflexion ayant pour but d'améliorer la prévention des risques psychosociaux
- > Atteindre un taux de 85% de satisfaction des salariés sur les conditions de travail (baromètre social 2014)

# PROMOUVOIR L'ÉQUILIBRE SOCIAL DES TERRITOIRES



## enjeux

Comptant près de 100 logements pour 1 000 habitants, la région Nord Pas-de-Calais se place au 3<sup>ème</sup> rang national en matière de densité de logements sociaux (71 pour 1000 en France).

Avec près de 122 000 ménages en attente d'un logement social, la tension du marché locatif se renforce et souligne l'importance du nécessaire équilibre entre l'offre et la demande.



## notre stratégie

La complémentarité du Groupe HABITAT 62/59 PICARDIE réside dans la déclinaison de ses savoir-faire, lui permettant de répondre à la diversité des besoins en logement des territoires :

- Des logements familiaux à prix abordable sur plus de 300 communes ;
- Des structures d'hébergement, résidences adaptées aux personnes âgées, handicapées, notamment via la filiale HABITAT LOGEMENT IMMOBILIER ;
- Des logements en accession sociale sécurisée, des parcelles libres via la filiale COPRONORD HABITAT.

## développer notre offre Locative sociale

HABITAT 62/59 PICARDIE conçoit et réalise des logements neufs à loyers modérés tout en conciliant des exigences de qualité, de réduction des charges, d'accessibilité.

L'offre locative s'est accrue de 340 logements neufs et 476 logements sont en cours de travaux au 31 décembre 2012. 279 ont bénéficié d'un financement selon la répartition suivante : 210 PLUS (Prêt Locatif à Usage Social), 24 PLS (Prêt Locatif Social) et 45 PLAI (Prêt Locatif Aidé d'Intégration).

Les principales sources de financement sont les suivantes : 27 111 k€ de prêts, 9 734 k€ de fonds propres, 1 563 k€ de subventions des collectivités territoriales et de l'Etat.

### CHIFFRES CLÉS

- > **57 000** personnes logées
- > **54,81 %** sont des personnes isolées ou couple sans enfant
- > **49,56 %** exercent une activité salariale et 26,56 retraités
- > **47,52 %** sont âgés de 40 à 64 ans
- > **43,99 %** sont locataires depuis plus de 10 ans
- > **59,88 %** ont des revenus inférieurs à 60% des plafonds de ressources

### Evolution de l'offre locative

|                                 | 2010 | 2011 | 2012 |
|---------------------------------|------|------|------|
| <b>Nb logts financés</b>        | 475  | 303  | 279  |
| <b>Nb logts mis en chantier</b> | 520  | 536  | 476  |
| <b>Nb logts mis en service</b>  | 397  | 483  | 392  |



## Faciliter l'accès au logement et promouvoir la mixité sociale

De l'instruction de la demande de logement à la décision par la Commission d'Attribution des Logements, un examen approfondi des dossiers permet d'apporter une solution aux familles en grande difficulté. En 2012, 2001 nouveaux ménages ont été accueillis dans le parc locatif d'HABITAT 62/59 PICARDIE.

74 ménages ont bénéficié d'un accès au logement dans le cadre du contingent préfectoral (public prioritaire) et 9 familles relevant du Droit Au Logement Opposable (DALO) ont été relogées en 2012. 82% des locataires entrants disposent de revenus inférieurs à 60% des plafonds de ressources et 61% bénéficient de l'aide personnalisée au logement.

23% des attributions ont été prononcées au profit de mutations internes, favorisant ainsi le parcours résidentiel et l'adéquation du logement aux évolutions sociales des familles.

## Promouvoir le parcours résidentiel

Le Groupe HABITAT 62/59 PICARDIE développe une offre d'accession à la propriété à destination des ménages les plus modestes exclus du marché concurrentiel.

Facteur de différenciation directement lié à son objet social, le Groupe s'attache à développer une qualité de relation avec ses clients tout au long du processus d'acquisition :

- Un accompagnement personnalisé pour l'élaboration du projet et son financement

### TEMOIGNAGE

**Jean-Marie KRAJEWSKI,**  
Maire de la Ville de Berck-sur-Mer



La mixité sociale est un facteur important d'intégration. Je suis satisfait des réalisations menées tant en matière de logements individuels, collectifs et adaptés sur Berck.

La nouvelle antenne APEI " La Chaloupe " répond aux nouvelles normes de confort préconisées pour les établissements accueillants du public adulte handicapé.

Elle permet aux résidents qui y séjournent, d'évoluer dans un nouvel espace de vie, de leur organiser les moyens nécessaires à leur éducation, à leur adaptation afin de les rendre capables de mener une existence aussi normale que possible.

- Un dispositif de sécurisation financière se composant d'une garantie de rachat, d'une garantie de relogement dans le parc social et d'une assurance revente.

## LA VENTE DE LOGEMENTS LOCATIFS

Dispositif encadré et réglementé, la vente de logements locatifs sociaux s'adresse prioritairement aux locataires du parc social. Réalisée sous conditions privilégiées, la vente hlm facilite l'accès à la propriété des ménages sans compromettre leur taux d'effort. 62 logements (et 2 commerces) ont été vendus en 2012 dont 48% au bénéfice de locataires du parc social d'HABITAT 62/59 PICARDIE représentant un « chiffre d'affaires total » de 8.234.526 €. L'acquéreur-type est un couple avec deux enfants possédant un revenu mensuel moyen de 2.300 €. Le prix de vente moyen pour un logement de type 4 est de 130.000 €.

## L'OFFRE EN ACCESSION SOCIALE SÉCURISÉE

33 logements neufs en accession sociale sécurisée et 5 parcelles libres ont été livrés en 2012 par la filiale COPRONORD Habitat, représentant un chiffre d'affaire de 5.576.866 € HT.

L'acquéreur type est un couple avec 1 enfant possédant un revenu mensuel moyen de 3.200 €. Le prix de vente moyen pour un logement de type 4 est de 184.000 € TTC.

### Opérations livrées en 2012 :

- **AMIENS** (80) « La Valoise » : 5 logements
- **BERCK-SUR-MER** (62) « La Plaine aux raisins » : 4 logements
- **BLERHOT-PLAGE** (62) « Domaine du Fort de la Gloriette » : 3 logements
- **CALAIS** (62) rue du Beau Marais : 1 parcelle libre
- **FRETHUN** (62) « Les Argilières 1 » : 11 logements
- **FRETHUN** (62) « Les Argilières 2 » : 10 logements
- **SAINT-TRICAT** (62) « Résidence les Bleuets » : 4 parcelles libres

L'année 2013 devant voir la réalisation d'une première opération de 4 logements en PSLA à BAILLEUR SIR BERTOULT (62).

## L'OFFRE EN TERRAIN A BATIR

Concourant à la mise en œuvre d'une mixité urbaine et sociale sur les territoires, HABITAT 62/59 PICARDIE propose également des parcelles de terrain viabilisées libres de constructeur, destinées à la construction de pavillons individuels.

73 parcelles libres ont été vendues en 2012 à un prix de vente moyen de 69.000 € HT. Le chiffre d'affaire de la vente de parcelles libres s'élève à 5.057.639 € HT en 2012. 6 opérations ont été lancées en 2012 représentant 151 parcelles libres à GUEMPS (25), NORDAUSQUES (42), PERNES-EN-ARTOIS (19), RECQUES-SUR-HEM (9), SERQUES (11) et WITTES (45).

De nouvelles opérations étaient en cours de montage pour une commercialisation en 2013, notamment à BLERHOT PLAGE, DOURGES, GUINES et SAINT MARTIN-AU-LAERT.

## une offre de Logements spécifiques adaptée à tous les besoins

Avec l'appui de l'ingénierie développée par HLI, HABITAT 62/59 PICARDIE développe une offre de logements accessibles et adaptables allant du logement ordinaire à l'hébergement institutionnel.

### DES OPERATIONS NOUVELLES D'HEBERGEMENT SPÉCIFIQUE

Le Groupe HABITAT 62/59 PICARDIE développe une offre de logement adapté à tous les âges de la vie et à toutes les situations de dépendance.

Deux résidences représentant 30 équivalents-logements ont été mis en service en 2012 par HABITAT 62/59 PICARDIE.

Chantiers en cours – prévisions 2013 : EHPAD de COQUELLES + EHPAD de BOULOGNE-SUR-MER (voir liste détaillée P14 et 15).



EHPAD " Les Terrasses de la Mer " de Coquelles

## UNE POLITIQUE ACTIVE D'AMÉLIORATION DES ÉTABLISSEMENTS EXISTANTS

Bilan 2012 : Réhabilitation du foyer pour personnes âgées « Perpignan » à SAINT-OMER.

Perspectives 2013 : Foyers pour personnes âgées : Merlier & Maraicher à SAINT-OMER.

## UNE OFFRE D'HABITAT INTERMÉDIAIRE COMME ALTERNATIVE À L'ÉTABLISSEMENT MÉDICO-SOCIAL : RESIDENCES SERVICES, BEGUINAGES, ...

Mises en services par HLI : La Maison de quartier à BERCK-SUR-MER ; le siège de Cazin Perrochaud à BERCK-SUR-MER.

Un béguinage pour personnes âgées de 16 logements à HAM (80).

## FAVORISER LE MAINTIEN A DOMICILE

HABITAT 62/59 PICARDIE favorise le maintien à domicile par la réalisation de travaux d'adaptation personnalisés à chaque situation de handicap ou de dépendance dans le parc locatif. En 2012, 73 dossiers ont été traités avec pour principale transformation : le remplacement des baignoires en douche (78%).

Les indicateurs ci-dessous reflètent les efforts, la performance et l'impact d'HABITAT 62/59 PICARDIE en matière sociale, en particulier au regard des attentes des habitants et collectivités :

Ils renvoient aux Finalités 1 (cohésion sociale, solidarité entre territoires et entre générations) et 5 (épanouissement de tous les êtres humains) du Référentiel national d'évaluation des Agendas 21 locaux et aux Questions centrales suivantes de la norme ISO 26000 sur la Responsabilité Sociétale: "Droits de l'Homme" ; " Questions relatives aux consommateurs " ; " Communautés et Développement local ". Les correspondances avec l'article R225-105-1 du Code de Commerce, relatif aux informations sociales, environnementales et sociétales, sont indiquées ci-dessous.

|   |  |   | 2010  | 2011  | 2012  |
|---|--|---|-------|-------|-------|
| <b>SOC 1 REPONSE ADAPTEE A LA DEMANDE DE LOGEMENT SUR LE TERRITOIRE</b>   |  |   |       |       |       |
| Correspondance Art. R.225-105-1 du Code de Commerce : Impact territorial, économique et social de l'activité de la société sur les populations riveraines ou locales.             |  |   |       |       |       |
| <b>SOC 1.1</b>  | <b>Surface moyenne des logements livrés ou acquis dans l'année (m<sup>2</sup>)</b> | TI  | na    | 33    | 39    |
|   |  | TII   | 61    | 54    | 57    |
|   |  | TIII  | 76    | 72    | 72    |
|   |  | TIV   | 88    | 87    | 84    |
|   |  | TV  | 95    | 98    | 97    |
|   |  | TVI et plus   | 111   | 89    | 117   |
| <b>SOC 1.2</b>  | <b>Répartition de la production par catégorie de logements (%)</b>                 | "Très social" (PLAI)  | 7,48  | 15,02 | 19,39 |
|   |  | "Social" (PLUS, PLUS CD)  | 77,17 | 78,97 | 75,77 |
|   |  | "Intermédiaire" (PLS, PLI)  | 15,35 | 6,01  | 4,85  |
| <b>SOC 1.3</b>  | <b>Croissance de l'offre locative (%)</b>  | Logements locatifs  | 1,36  | 2,42  | 1,77  |
|   |  | Foyers  | 4,20  | 0,59  | 3,53  |
| <i>En 2012, 392 logements locatifs ont été mis en service dont 78 rachats de patrimoine et 2 établissements spécifiques représentant 30 équivalents logements ont été livrés.</i> |  |   |       |       |       |
| <b>SOC 1.4</b>  | <b>Logements en accession sociale</b>  | Ventes HLM rapportées au patrimoine   | 0,33% | 0,34% | 0,37% |
|   |  | Logements neufs en accession sociale de l'organisme rapportés à la production | 6,96% | 0%    | 0%    |
|   |  | Logement neufs livrés en location-accession                                   | 0     | 0     | 0     |
|   |  | Logements neufs en accession sociale par une filiale                          | 31    | 38    | 33    |
| <b>SOC 1.5</b>  | <b>Soutien à l'accès à la propriété des locataires du parc social</b>              |   |       |       |       |
|   |  | Nombre de ventes HLM réalisées dans l'année                                   | 55    | 58    | 62    |
|   |  | Nombre de ventes HLM de l'année couvertes par une garantie                    | 41    | 51    | 51    |
|   |  | Nombre de ventes HLM réalisées auprès des locataires du parc de l'organisme   | 24    | 34    | 30    |
| <b>SOC 2 LOYERS ET CHARGES</b>  |  |   |       |       |       |
| Correspondance Art. R.225-105-1 du Code de Commerce : Impact territorial, économique et social de l'activité de la société sur les populations riveraines ou locales.             |  |   |       |       |       |
| <b>SOC 2.1</b>  | <b>Répartition des niveaux des loyers des nouveaux logements (€/m<sup>2</sup>)</b> |   | 4,37  | 4,64  | 4,65  |
|   |  | "Très social" (PLAI, PLA-TS...)   | 5,43  | 5,45  | 5,67  |
|   |  | "Social" (PLUS, PLA)  | 7,68  | 7,24  | 7,31  |
|   |  | "Intermédiaire" (PLS, PLI)  | 0,05  | 0     | -     |
| <b>SOC 2.2</b>  | <b>Evolution du montant des charges récupérables (€/m<sup>2</sup>)</b>             |   |       |       |       |
|   | <i>La donnée 2012 sera connue à l'issue de la régularisation de charges</i>        |   |       |       |       |
| <b>SOC 2.3</b>  | <b>Evolution du montant des loyers<sup>1</sup> (%)</b>                             |   | 1,31  | 1,1   | 1,9   |
| <b>SOC 2.4</b>  | <b>Taux d'effort des ménages entrants<sup>2</sup> (%)</b>                          |   | 22,81 | 22,18 | 21,96 |

<sup>1</sup> Il s'agit de l'augmentation de la masse globale des loyers, non de l'augmentation individuelle de chaque loyer.

<sup>2</sup> Le taux d'effort est calculé en tenant compte des revenus sociaux (type RMI ou RSA) des locataires.

# 127 établissements spécialisés réalisés et

Le GROUPE HABITAT 62/59 PICARDIE est le premier opérateur urbain de la région Nord Pas-de-Calais en matière d'Habitat Spécifique. Il propose un large éventail de structures adaptées à tous les âges de la vie.

## NOS PRINCIPAUX PARTENAIRES

- Les A.R.S et les D.D.C.S.
- Les Conseils Généraux
- Les C.C.A.S. d'Aire-Sur-La-Lys, Ardres, Arques, Bailleul, Berck-Sur-Mer, Bergues, Calais, Coudekerque-Branche, Coulogne, Cucq-Trépié, Dunkerque, Etaples, Frévent, Guînes, Hazebrouck, Houdain, Hoymille, Loon Plage, Marck, Neufchâtel-Hardelot, Nœux-les-Mines, Rang-Du-Fliers, Saint-Omer, Samer, Seclin, Les Attaques, Le Touquet et Wimille.
- Le CAL-PACT de Lille, de Dunkerque et du Pas-de-Calais
- La Communauté de Communes du pays de Lumbres
- L'Union Régionale des F.J.T.

## LES ASSOCIATIONS

- La D.P.J.J.
- La MSA 62 et la MSA 80
- La C.N.S.A
- L'Association des Paralysés de France
- La Vie Active
- Le Réseau "Papillons Blancs"
- L'A.P.E.I de l'arrondissement de Montreuil-Sur-Mer
- L'A.D.M.R.
- L'A.D.E.S.
- Espace Fort
- L'A.F.E.J.I.
- Habitat Insertion
- L'Association
- Coulogne-Dohem
- H.A.J
- Le Groupe Houzel
- "Les Hortensias"
- "La Rouge Cambre"
- ABCD
- "Temps de Vie"
- L'APAHM (Aide aux Personnes Handicapées Moteurs)
- Association de Valloires
- APSA
- Association "Le Toit"
- Cap Energie
- PEP 80
- Association Yves Le Febvre
- Cazin Perrochaud
- MAHRA Le Toit

## LES STRUCTURES PUBLIQUES

- La SEM "SPAPA"
- La CARMi "Sécu-mines"

## 23 • FOYERS POUR PERSONNES AGEES (FPA) ET EHPA

- AIRE-SUR-LA-LYS "Fouchart"
- ARQUES "Beau Séjour"
- ARQUES "Benjamin Catry"
- BAILLEUL "P. de Winter"
- BERCK "Randon"
- BERCK "L'Église"
- CALAIS "Curie"
- CALAIS "Ovide"
- COUDEKERQUE-BRANCHE "Paul Schrive"
- COULOGNE "Guynemer"
- COULOGNE "Mozart"
- CUCQ "Les Prés Lenclous"
- DUNKERQUE "Louis Matthys"
- FREVENT "résidence des Bords de Canche"
- HAZEBROUCK "Samsoen"
- LE TOUQUET "M. Chevalier"
- MARCK "L'Age d'Or"
- NŒUX-LES-MINES "Erables" (vendu le 20/06/2009)
- SAINT-OMER "Lysel"
- SAINT-OMER "Merlier"
- SAINT-OMER "Perpignan"
- SECLIN "Daniel Sacleux"
- WIMILLE "Clair Vivre"

## 3 • FOYERS ETUDIANTS / AUTRES

### Gestion directe

- CALAIS "Résidence Michel Ange"
- AMIENS "Résidence Artémis"

### Cas particulier

- BERCK "Pavillon Bouville"

## 3 • RESIDENCES POUR PERSONNES AGEES (RPA)

- CALAIS "Vic Pont Lottin"
- DUNKERQUE (Petite-Synthe)
- SAINT-VENANT "Clos Papinghem"

## 2 • CRECHES

### Projets

- COQUELLES Crèche interentreprises (2013)- H.L.I.
- COQUELLES Extension Jardin d'Eveil "La Rouge Cambre" (2013) - H.L.I.

## 5 • BEGUINAGES ET RESIDENCES SERVICES

- COQUELLES "La Rouge Cambre"
- HAZEBROUCK "Le Nouveau Rivage"

### Projets

- DUNKERQUE (résidence service – extension) rés. Louis Matthys 14 collectifs + 3 maisons ind – (2014)
- DOURGES (résidence service de 40 places avec La Vie Active) H.L.I. (2014)
- LOON-PLAGE Béguinage - 2014

## 2 • EN ATTENTE DE REAFFECTATION

- FLERS "Résidence Manouvrier"
- GOSNAY "La Chartreuse des Dames"

## 1 • MAISON D'ACCUEIL TEMPORAIRE (MAT)

- CALAIS rue Platon "Les Hortensias"

## 14 • MAPAD, EHPAD ET MARPA

- AUDRUICQ EHPAD (2010)
- BOULOGNE MAPAD "Gaston HOUZEL" + extension (1994) + 1 extension (2010)
- BOULOGNE EHPAD "Saint Augustin" (Remise avril 2016)
- DUNKERQUE MAPAD "Maria Schepman"
- GONNEHEM EHPAD—A.D.M.R.
- HULLUCH EHPAD
- LA COUTURE EHPAD
- LABOURSE EHPAD
- MARQUISE "les 2 caps" EHPAD (+ 1 extension 10 lits)
- MATIGNY—MARPA H.L.I. (AMO)
- NEUFCHATEL—HARDELLOT EHPAD "Belle Fontaine" (extension de 14 lits Section Alzheimer)
- COQUELLES EHPAD (2012)
- NIELLES—LES—BLEQUIN MARPA (2012)

### Projet

- OIGNIES EHPAD La Vie Active (2014)

## 9 • EX-FOYERS BANALISES

- BERCK "Mendès France"
- BERGUES "St Martin"
- BOIS-EN-ARDRES "Abbé Fénart"
- ETAPLES "Plein ciel" (Gestionnaire HABITAT 62/59 Oct 2009)
- GUINES "St Joseph"
- HOYMILLE "Les Moulins"
- LES ATTAQUES
- RANG-DU-FLIERS "L'étoile"
- SAMER "La Bernardière"

## 2 • RESIDENCES D'APPARTEMENTS PROTEGES (RAP)

- HOUDAIN "Le Clos de la Brette" gestionnaire La CARMi
- RANG-DU-FLIERS "Le clos du marais" H.L.I.

## 2 • MAISON DE QUARTIER - SALLE POLYVALENTE

- BERCK - Quartier Genty - (2012) H.L.I.
- WISSANT (2012)

## 1 • C.H.R.S (CENTRE D'HEBERGEMENT ET DE REINSERTION SOCIALE)

- BETHUNE - H.L.I. (2011)
- CALAIS - H.L.I. (2011)

## 3 • SIEGES ASSOCIATIFS

- BERCK - CAZIN PERROCHAUD - (2012) H.L.I.
- CALAIS - C.C.A.S - (2013) H.L.I.

### Projet

- BERCK - Antenne de la Maison Départementale de la Solidarité CONSEIL GENERAL 62 - (2013) H.L.I.

## 7 • FOYERS POUR MINEURS, MECS, ITEP, IME...

- ABBEVILLE "ITEP" association de Valloires H.L.I.
- ALBERT - MECS Asso
- Yves LE FEBVRE (2014) H.L.I.
- AMIENS - unité 1 - (2014) H.L.I.
- CALAIS "Les Pandas"
- DOHEM "Maison d'Enfants"
- VILLE-LE-MARCLET IME - H.L.I.

### Projet

- BERCK - MECS H.L.I. (2014)

## 11 • FOYERS JEUNES TRAVAILLEURS (FJT) ET ASSIMILES

- BARLIN "Unité Satellite"
- BRUAY-LA-BUISSIÈRE F.J.T.
- BRUAY-LA-BUISSIÈRE U.S. F.J.T.
- CALAIS Service Accueil Urgence et Orientation
- DIVION "Unité Satellite"
- HAILLICOURT "Unité Satellite"
- HOUDAIN "Unité Satellite"
- MARLES-LES-MINES "Unité Satellite"
- SAINT-OMER "Les Glacis"

### Projets

- BLERIOT SANGATTE "Unité Satellite" FJT Association H.A.J (2013) H.L.I.
- COQUELLES "Unité Satellite" FJT Association H.A.J (2013) H.L.I.

## 6 • RESIDENCES SOCIALES ET CITES DE PROMOTION FAMILIALE

- AMIENS quai St-Maurice
- AMIENS rue E. Francfort
- BEAUMETZ-LES-AIRES
- BERCK "Les Vanneaux"
- FREVENT "Cité Briou"
- SECLIN "Cité Jardins"

## 4 • PENSION DE FAMILLE - MAISONS-RELAIS

- BAILLEUL "Pension de Famille" (2013) H.L.I.
- DUNKERQUE H.L.I.
- HAILLICOURT H.L.I.
- VERQUIN H.L.I. (2011)

## 14 • FOYERS POUR PERSONNES HANDICAPEES (FPH)/FGHM, FAM, FO, MAS, EA

- ARDRES "Les Tilleuls" (+1 extension en 2008 + projet extension 15 places en 2013)
- BALINGHEM "La Source"
- BERCK "La Chaloupe" APEI (2012)
- CALAIS "Arc en ciel"
- EPERLECQUES M.A.S.
- ETAPLES "Le Verdun"
- FRUGES "Val du Chêne I"
- FRUGES "Val du Chêne II"
- GUINES Foyer pour autistes "Le Petit Prince"
- NŒUX-LES-MINES A.P.F. centre de vie "Louis Weiss"
- GUÎNES Maison d'Autonomie (2011) H.L.I.

### Projets

- BERCK EHPA-H APEI (2014)
- ROUVROY - EHPAH - (2014)
- GUINES "MAS de 8 places" La vie active – H.L.I. (2014)

## 3 • CENTRES EDUCATIFS FERMES (CEF)

- SAINT-VENANT "Thésis" H.L.I.
- HAM "La ferme d'Estouilly" H.L.I.
- SAINTE-MENEHOULD "CEF sur scène" H.L.I.

## 7 • SESSAD, S.A.J. ET PLATEFORMES SERVICES

- BEAURAINVILLE "SESSAD" H.L.I.
- CALAIS-Flandres "SAMSAH"
- COULOGNE "SESSAD ou SAJ" HLI (projet extension en 2013)
- LANCHERES "E.S.A.T." H.L.I.
- NOYELLES-LES-VERMELLES "la menuiserie"
- PENDE "S.A.J." (2011) H.L.I.
- GUINES "SESSAD" (2011) H.L.I.

# PROMOUVOIR L'ÉQUILIBRE SOCIAL DES TERRITOIRES



|  |  | 2010  | 2011        | 2012  |      |      |
|--|--|---|-------------|-------|------|------|
| <b>SOC 3 MIXITE SOCIALE</b>  |  |   |             |       |      |      |
| Correspondance Art. R.225-105-1 du Code de Commerce: Impact territorial, économique et social de l'activité de la société sur les populations riveraines ou locales. |  |   |             |       |      |      |
| <b>SOC 3.1</b>   | <b>Taux de mutation interne dans les attributions de l'année (%)</b>   | 13  | 25          | 23    |      |      |
|  | Taux de mutations internes dues aux démolitions et réhabilitations importantes   | na  | na          | na    |      |      |
| <b>SOC 3.2</b>   | <b>Profil socio-économique des nouveaux locataires :</b>   |   |             |       |      |      |
|  |  | - de 25 ans   | 26,3        | 17    | 18   |      |
|  | <b>Age des ménages (%)</b>   |   | 25-39 ans   | 43,4  | 48   | 47   |
|  |  |   | 40-59 ans   | 22,5  | 27   | 26   |
|  |  |   | 60-74 ans   | 5,8   | 6    | 6,5  |
|  |  |   | 75 ans et + | 1,97  | 2    | 2,5  |
|  | <b>Ressources des ménages (%)</b>  | < 60% du plafond de ressources                      |             | 77,8  | 82,3 | 82,4 |
|  |  | comprises entre 60 et 100% du plafond de ressources |             | 21,9  | 17,7 | 17,6 |
|  |  | > 100% du plafond de ressources                     |             | 0,3   | 0    | 0    |
|  | <b>Composition des ménages (%)</b>   | Personne seule                                      |             | 31,2  | 33   | 35   |
|  |  | Famille monoparentale                               |             | 28,9  | 27   | 24   |
|  |  | Couple sans enfant                                  |             | 17,53 | 15   | 16   |
|  |  | Couple avec enfant(s)                               |             | 22,27 | 25   | 25   |
| Autre configuration (cohabitation, colocation...)  |  | na  | na          | na    |      |      |
| <b>SOC 3.3</b>   | <b>Part des locataires entrants bénéficiant d'aides sociales au logement</b>   |   | 55%         | 64%   | 61%  |      |
| <b>SOC 3.6</b>   | <b>Bilan synthétique public en accès libre des Commissions d'Attributions</b>  |   | OUI         | OUI   | OUI  |      |
|  | <i>Cf. Page 10 du présent rapport</i>  |   |             |       |      |      |
| <b>SOC 4 ACTIONS DE COHESION SOCIALE</b>   |  |   |             |       |      |      |
| Correspondance Art. R.225-105-1 du Code de Commerce: Impact territorial, économique et social de l'activité de la société sur les populations riveraines ou locales. |  |   |             |       |      |      |
| <b>SOC 4.1</b>   | <b>Programmes de cohésion sociale</b>  |   |             |       |      |      |
|  | Insertion / intégration par le logement  |   | OUI         | OUI   | OUI  |      |
|  | Mise à disposition de logements auprès d'associations locales œuvrant pour l'insertion par le logement des publics en difficulté |   |             |       |      |      |
|  | Insertion par l'emploi, la formation   |   | OUI         | OUI   | OUI  |      |
|  | Recrutement d'une animatrice sociale dans le cadre d'une convention tripartite à Oignies   |   |             |       |      |      |
|  | Développement du lien social entre locataires et habitants des quartiers   |   | OUI         | OUI   | OUI  |      |
| Programme annuel d'animations par les gardiens d'immeubles : Immeubles en fête, Concours de logements fleuris, Concours de dessin, ...                               |  |   |             |       |      |      |

|  |  | 2010                         | 2011         | 2012         |           |
|--|--|------------------------------|--------------|--------------|-----------|
| <b>SOC 5 ACCOMPAGNEMENT SOCIAL</b>   |  |                              |              |              |           |
| Correspondance Art. R.225-105-1 du Code de Commerce: Impact territorial, économique et social de l'activité de la société sur les populations riveraines ou locales.                           |  |                              |              |              |           |
| <b>SOC 5.1</b>   | <b>Nombre de plans d'apurement en cours au 31/12</b>   | 157                          | 183          | 205          |           |
|  | <b>Effectifs dédiés à l'accompagnement social, dont</b>  |                              |              |              |           |
|  | Médiateur(rice)  | na                           | na           | na           |           |
|  | Conseiller(e) social(e) ou en économie sociale et familiale  | na                           | na           | na           |           |
|  | Chargé(e) de pré-contentieux   | na                           | na           | na           |           |
|  | Chargé(e) de contentieux   | na                           | na           | na           |           |
|  | Chargé(e) de recouvrement  | na                           | na           | na           |           |
|  | Autre :  | Gestionnaire                 | Gestionnaire | Gestionnaire |           |
|  | Préciser l'intitulé du poste   | 8,3 ETP                      | 8,3 ETP      | 8,3 ETP      |           |
|  | <b>Partenariat(s) formalisé(s) avec des acteurs sociaux</b>  | OUI                          | OUI          | OUI          |           |
| Conventions de partenariat portant sur la gestion adaptée (accompagnement social et éducatif des familles)   |  |                              |              |              |           |
| <b>Actions de prévention et d'accompagnement des ménages en situation de fragilité</b>   |  |                              |              |              |           |
| Entretien-conseil à domicile, Partenariat avec les Conciliateurs de justice, Huissiers sur le précontentieux, Mesures de Gestion Locative Adaptée, Baux glissants avec structures spécialisées |  |                              |              |              |           |
| <b>SOC 6 ACCES AUX PERSONNES HANDICAPEES ET AUX PERSONNES AGEES</b>  |  |                              |              |              |           |
| Correspondance Art. R.225-105-1 du Code de Commerce: Impact territorial, économique et social de l'activité de la société sur les populations riveraines ou locales.                           |  |                              |              |              |           |
| <b>SOC 6.1</b>   | <b>Investissements pour adapter le patrimoine existant, au-delà des obligations réglementaires</b>   | Adaptation au handicap       | 271 800 €    | 161 121 €    | 182 618 € |
|  |  | en % du CA                   | 0,37         | 0,20         | 0,22      |
|  |  | Adaptation au vieillissement | 0            | 0            | 0         |
|  |  | en % du CA                   | 0            | 0            | 0         |
| Travaux d'adaptation personnalisés permettant de rendre les logements plus accessibles (remplacement de baignoires par des douches adaptées aux personnes à mobilité réduite,...)              |  |                              |              |              |           |
| <b>SOC 7 SANTE, SECURITE ET TRANQUILLITE DES LOCATAIRES</b>  |  |                              |              |              |           |
| Correspondance Art. R.225-105-1 du Code de Commerce: Impact territorial, économique et social de l'activité de la société sur les populations riveraines ou locales.                           |  |                              |              |              |           |
| <b>SOC 7.1</b>   | <b>Politique de l'organisme pour garantir la tranquillité des locataires</b>   | OUI                          | OUI          | OUI          |           |
|  | % de locataires satisfaits en matière de tranquillité  | -                            | 87           | -            |           |
| Enquête régionale réalisée auprès de 2 025 locataires d'Habitat 62/59 Picardie par le Cabinet Règle de trois (Vous sentez-vous en sécurité dans votre environnement proche ?)                  |  |                              |              |              |           |
| <b>SOC 7.2</b>   | <b>Actions de sensibilisation des locataires à la qualité de l'air intérieur</b>   | NON                          | OUI          | OUI          |           |
| Prévention des intoxications au monoxyde de carbone, renouvellement de l'air dans les pièces.  |  |                              |              |              |           |
| <b>SOC 8 POLITIQUE DE LA VILLE</b>   |  |                              |              |              |           |
| Correspondance Art. R.225-105-1 du Code de Commerce: Impact territorial, économique et social de l'activité de la société sur les populations riveraines ou locales.                           |  |                              |              |              |           |
| <b>SOC 8.1</b>   | <b>Part des investissements de l'année consacrée aux quartiers prioritaires de la politique de la ville (constructions, démolitions, réhabilitations...)</b> | 0,34%                        | 0,44%        | 0,13%        |           |
| <b>SOC 9 PROTECTION DES DONNEES ET DE LA VIE PRIVEE</b>  |  |                              |              |              |           |
| Correspondance Art. R.225-105-1 du Code de Commerce: Impact territorial, économique et social de l'activité de la société sur les populations riveraines ou locales.                           |  |                              |              |              |           |
| <b>SOC 9.1</b>   | <b>Procédures de protection des données formalisées et contrôlées</b>  | NON                          | NON          | NON          |           |
| Désignation d'un Correspondant Informatique et Liberté. Formalisation en cours des procédures de protection des données personnelles des clients.  |  |                              |              |              |           |

<sup>1</sup> Il s'agit de l'augmentation de la masse globale des loyers, non de l'augmentation individuelle de chaque loyer.

<sup>2</sup> Le taux d'effort est calculé en tenant compte des revenus sociaux (type RMI ou RSA) des locataires.

### Note méthodologique

- Les équivalents-logements sont calculés selon la règle d'équivalence indiquée dans la convention d'agrément pour chaque établissement. La règle générale est de 3 places pour un équivalent-logement.
- Les m<sup>2</sup> correspondent au m<sup>2</sup> de surface habitable des logements, telle que définie à l'article R 111-2 du Code de la Construction et de l'Habitat.

### Raisons d'omission :

- Information temporairement non collectée ou non consolidée
- na Information non applicable
- # L'entreprise ne souhaite pas communiquer cette information

## PRÉSERVER L'ENVIRONNEMENT



### enjeux

Responsable du quart de la production nationale de CO<sup>2</sup> et de 40% des consommations d'énergie, le secteur du bâtiment constitue un enjeu majeur en matière de performance énergétique mais également au regard de ses impacts directs et indirects sur l'environnement (production de déchets, consommations de ressources naturelles,...).



### notre stratégie

Conscient de sa responsabilité, HABITAT 62/59 PICARDIE s'est engagé en 2006 dans une démarche volontaire visant à prendre en compte et à réduire les impacts de ses activités sur l'environnement et ce, à tous les niveaux de son cycle de production : conception, construction, usage, maintenance et gestion des déchets. La certification ISO 14001, renouvelée sans écart depuis 2006, est la garantie d'une organisation efficace en faveur de la préservation de l'environnement dans tous les domaines (eau, air, faune, flore, déchets,...).

A travers sa politique environnementale, HABITAT 62/59 PICARDIE s'engage à améliorer son efficacité énergétique, à préserver les

ressources naturelles, à prévenir les pollutions, à promouvoir le tri et la valorisation des déchets.

Un programme pluriannuel fixe les objectifs de performance à atteindre pour chacun des engagements de la politique environnementale.

### appliquer un management environnemental sur les chantiers

De la conception à la livraison d'un chantier, un dispositif "chantier vert" impliquant l'ensemble des acteurs de la construction est mis en place.

Parmi les mesures généralisées à l'ensemble des chantiers :

- Une analyse environnementale du site : évaluation des impacts du projet sur le milieu physique (géologie, hydrologie,...), sur le milieu naturel (faune, flore, paysage,...),
- La réduction et valorisation des déchets : réflexion en amont, tri à la source, ... et une traçabilité de la gestion des déchets jusqu'à leur élimination finale,
- La prévention des pollutions du sol et des eaux : choix de produits moins nocifs, prévention des pollutions accidentelles liées au stockage des produits et au nettoyage des outils,
- La prévention des nuisances sonores et des nuisances visuelles par un nettoyage régulier du chantier et des abords.

Un coordonnateur environnemental assure le management environnemental du chantier. Il réalise un contrôle hebdomadaire du respect des consignes environnementales sur le chantier.



## Améliorer notre efficacité énergétique

### DANS LE PATRIMOINE EXISTANT

HABITAT 62/59 PICARDIE mène des opérations de réhabilitation des logements les plus anciens selon deux niveaux.

Les réhabilitations légères : les travaux réalisés sur les menuiseries, toitures, et système de chauffage sur 1 300 logements ont conduit en 2012 à l'octroi de certificats d'économie d'énergie pour un montant de 70 k€ représentant 5 756 tonnes de CO<sup>2</sup> économisées. Les réhabilitations lourdes (bouquet de travaux portant sur l'enveloppe et le système de chauffage) font l'objet d'une programmation pluriannuelle dans le cadre d'un Comité d'Investissement patrimonial. Un projet de réhabilitation de 84 logements à Calais visant un niveau de consommation inférieur à 100 kWh/m<sup>2</sup>/an est en cours ; les travaux débuteront au 1<sup>er</sup> semestre 2013 pour s'achever au deuxième semestre 2014.

L'ensemble des chaufferies collectives sont en cours d'audit, ceci sera finalisé pour fin 2013, ensuite les contrats seront renégociés, notamment afin d'améliorer la performance énergétique des installations et ainsi réduire les charges locatives.

### UN HABITAT NEUF DE PLUS EN PLUS PERFORMANT

HABITAT 62/59 PICARDIE mène une politique environnementale ambitieuse en matière de production neuve.

En 2012, les livraisons de logements neufs comptent 77 logements labélisés Bâtiment Basse Consommation BBC (< à 65 kWh/m<sup>2</sup>/an d'énergie primaire) et 15 logements passifs (15 kWh/m<sup>2</sup>/an en chauffage).

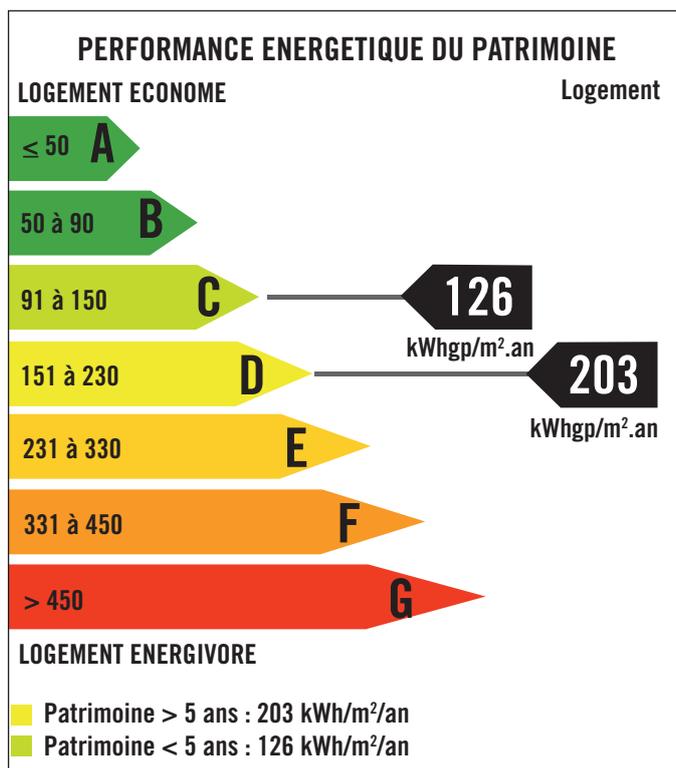


## TEMOIGNAGE

**Denis Domain**, Administrateur Locataire élu, Administrateur Fédéral de la C.N.L 62, Vice-président du C.C.L, Président de l'Observatoire du couple loyer/charges et Président de la C.N.L. du Calais et de la côte d'Opale.

**Le rôle et les missions essentielles de " l'observatoire du couple loyer/charges "**  
 " Créé en 2011, cet observatoire est une sous commission du Conseil de Concertation Locative et se compose d'un membre représentant de chaque Association.  
**Son rôle essentiel consiste à observer et étudier : l'évolution des charges locatives ; l'impact thermique-équipement par rapport aux charges des constructions nouvelles ; HQE, BBC, passif... ; de créer des outils de sensibilisation auprès des Locataires ; d'assurer la conception et le bon déroulement de réhabilitations thermiques.**  
 Le premier chantier entrepris par l'observatoire est la réalisation d'un fascicule sur les charges locatives. Il explique en détail le fonctionnement de la régularisation des charges. Son contenu, ludique mais explicite a reçu un écho très positif des locataires ".

Quelques opérations innovantes, d'un point de vue technique, sont également réalisées à des fins d'expérimentation. Opérations innovantes : projet de 11 logements collectifs passifs à ARRAS (Projet Bulldog) et 15 logements collectifs à LOOS-EN- GOHELLE bâtiment positif (BEPOS).



# sensibilisation des parties prenantes à l'environnement

Les impacts environnementaux (air, eau, sol, nuisances), conséquence des activités de construction et de gérance sont majoritairement générés par les fournisseurs opérant sur les chantiers et par les clients dans les logements. Dans ce contexte, la sensibilisation revêt un caractère essentiel pour améliorer les performances environnementales globales.

## LES FOURNISSEURS

Les exigences contractuelles en matière de respect de l'environnement concernent la réduction et valorisation des déchets, la prévention des pollutions et des nuisances. Elles sont adaptées à la nature et au volume des travaux.

Sur les chantiers de construction et de réhabilitation : Cahier des Clauses Techniques Communes dédié à l'environnement inclus dans le dossier marché, affichage sur chantier, réunions de sensibilisation des intervenants, livret "chantier vert",...



Une réunion de sensibilisation a été réalisée dans le cadre de DOMOPALE Développement le 7 décembre 2011 pour sensibiliser les acteurs intervenant dans les opérations de maintenance et réhabilitation légères. Un dispositif d'agrément environnemental a été mis en place en 2012.

## LES CLIENTS-LOCATAIRES

La sensibilisation aux éco-gestes est intégrée dans l'ensemble des supports de communication (livret d'accueil, quittance de loyer, affichage, journal Entre Nous,...)

Le concours " Créutille : Donne une nouvelle vie à ce que tu jettes ", est un rendez-vous annuel pour sensibiliser les enfants à la réduction et à la valorisation des déchets.



## BONNE PRATIQUE – ECOMALYS

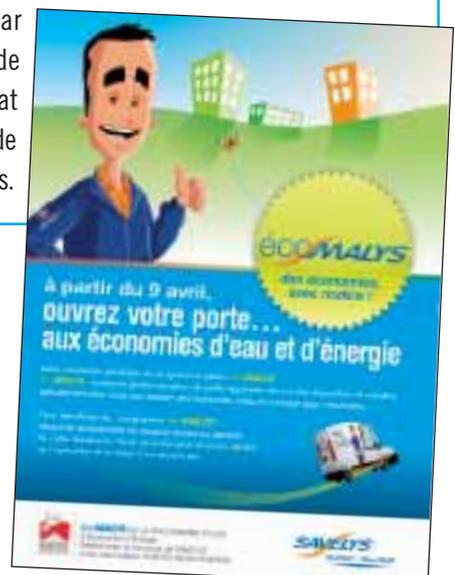
ECOMALYS est un concept lancé par HABITAT 62/59 PICARDIE en partenariat avec GDF SUEZ afin de sensibiliser les clients locataires aux économies d'énergie et d'eau !

Cette démarche a débuté à titre expérimental en Juin 2012 auprès d'une cinquantaine de locataires volontaires de la résidence Lamarle à CALAIS ; elle s'achèvera fin Juin 2013.

Elle a pour but d'offrir une solution complète aux résidents afin de réduire leurs consommations de gaz, d'électricité et d'eau.

Comment ? Par :

1. L'installation de matériels de diminutions immédiates des consommations
2. L'information des occupants sur leurs consommations d'énergie en temps réel et en euros, grâce à un accès internet
3. L'accompagnement permanent des occupants pendant l'expérimentation par l'Agence SAVELYS de CALAIS, en partenariat avec l'association de médiation FACE Calaisis.



Les indicateurs ci-dessous reflètent les efforts, la performance et l'impact d'HABITAT 62/59 PICARDIE en matière environnementale, au niveau de son patrimoine, ainsi qu'en tant qu'acteur responsable.

Ces indicateurs font écho :

- aux finalités 2 et 4 du Référentiel national d'évaluation des Agendas 21 locaux portant sur la préservation de la biodiversité, la protection des milieux et des ressources et la lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère,
- à la question centrale de la norme ISO 26000 sur la responsabilité sociétale portant sur l'environnement,
- aux indicateurs environnementaux des lignes directrices applicables au secteur de la construction et l'immobilier de la Global Reporting Initiative (GRI).

Les correspondances avec l'article R225-105-1 du Code de Commerce, relatif aux informations sociales, environnementales et sociétales, sont indiquées ci-dessous.

|   |   | 2010  | 2011  | 2012  |
|---|---|-------|-------|-------|
| <b>ENV 1</b>  | <b>POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE</b>   |       |       |       |
| Correspondance Art. R.225-105-1 du Code de Commerce : Politique générale en matière environnementale  |   |       |       |       |
| <b>ENV 1.1</b>  | <b>Politique environnementale de l'organisme</b>  | OUI   | OUI   | OUI   |
| <i>La Politique environnementale est disponible sur le site internet <a href="http://www.habitat6259.fr">www.habitat6259.fr</a>.</i>  |   |       |       |       |
| <b>ENV 1.2</b>  | <b>Part de logements neufs et réhabilités répondant à un standard environnemental au-delà des exigences réglementaires</b>                  | 100 % | 100 % | 100 % |
| <i>Le système de management environnemental certifié ISO 14001 garantit la prise en compte d'exigences environnementales au-delà de la réglementation en vigueur.</i>   |   |       |       |       |
| <b>ENV 1.3</b>  | <b>Inclusion de critères de traçabilité environnementale dans les appels d'offres destinés aux fournisseurs et mise en place d'un suivi</b> | OUI   | OUI   | OUI   |
| <i>Un Cahier des Clauses Techniques Communes dédié à l'environnement est inséré dans chaque dossier marché. Le respect de ces exigences est contrôlé par un Coordonnateur environnemental (mission spécifique sur chaque chantier).</i> |   |       |       |       |
| <b>ENV 2</b>  | <b>LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE</b>  |       |       |       |
| Correspondance Art. R.225-105-1 du Code de Commerce : Utilisation durable des ressources; Rejets de gaz à effet de serre.   |   |       |       |       |
| <b>ENV 2.1</b>  | <b>Classement énergétique du patrimoine (%)</b>   |       |       |       |
|   | <i>(selon les diagnostics de performance énergétique)</i>   |       |       |       |
|   | <b>A</b> bâti très performant   | 0,1   | 0,5   | 0,6   |
|   | <b>B</b> 51-90 kWh/m <sup>2</sup> /an   | 2,3   | 3,3   | 3,7   |
|   | <b>C</b> 91-150 kWh/m <sup>2</sup> /an  | 30    | 29,6  | 29,5  |
|   | <b>D</b> 151-230kWh/m <sup>2</sup> /an  | 37,2  | 36,7  | 36,5  |
|   | <b>E</b> 231-330 kWh/m <sup>2</sup> /an   | 19,1  | 18,7  | 18,6  |
|   | <b>F</b> 331-450 kWh/m <sup>2</sup> /an   | 8,5   | 8,4   | 8,3   |
|   | <b>G</b> bâti énergivore  | 2,8   | 2,8   | 2,8   |
|   | <b>Classement du patrimoine selon les émissions de gaz à effet de serre (%)</b>   |       |       |       |
|   | <i>(selon les diagnostics de performance énergétique)</i>   |       |       |       |
|   | < 6 kg CO <sub>2</sub> /m <sup>2</sup> /an  | 0,7   | 0,7   | 0,7   |
|   | 6-10 kg CO <sub>2</sub> /m <sup>2</sup> /an   | 2,4   | 3,1   | 3,2   |
|   | 11-20 kg CO <sub>2</sub> /m <sup>2</sup> /an  | 25,1  | 25,6  | 25,8  |
| 21-35 kg CO <sub>2</sub> /m <sup>2</sup> /an  | 38,2  | 37,9  | 37,7  |       |
| 36-55 kg CO <sub>2</sub> /m <sup>2</sup> /an  | 28,7  | 27,9  | 27,9  |       |
| 56-80 kg CO <sub>2</sub> /m <sup>2</sup> /an  | 4,6   | 4,5   | 4,4   |       |
| > 80kg CO <sub>2</sub> /m <sup>2</sup> /an  | 0,3   | 0,3   | 0,3   |       |

|   |  |  | 2010                 | 2011    | 2012    |
|---|--|--|----------------------|---------|---------|
| <b>ENV 2</b>  | <b>LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE</b>   |  |                      |         |         |
| <b>ENV 2.1</b>  | <b>Patrimoine</b>  |  |                      |         |         |
|   | <b>Performance énergétique*</b> (kWh/m <sup>2</sup> /an)   | Moyenne  | 208                  | 205     | 203     |
|   |  | Médiane  | 176                  | 174     | 174     |
|   | <b>Emissions de gaz à effet de serre*</b> (kg d'équiv. CO <sub>2</sub> /m <sup>2</sup> /an)  | Moyenne  | 30                   | 31      | 31      |
|   |  | <i>*Source : diagnostics de performance énergétique</i><br>Médiane     | 29                   | 29      | 29      |
|   | <b>Logements récents</b>   |  |                      |         |         |
|   | <b>Performance énergétique*</b> (kWh/m <sup>2</sup> /an)   | Moyenne  | 137                  | 131     | 126     |
|   |  | Médiane  | 110                  | 102     | 99      |
|   | <b>Emissions de gaz à effet de serre*</b> (kg d'équiv. CO <sub>2</sub> /m <sup>2</sup> /an)  | Moyenne  | 25                   | 31      | 32      |
|   |  | Médiane  | 23                   | 21      | 19      |
|   | <b>Sites fonctionnels</b>  |  |                      |         |         |
|   | <b>Consommations d'énergie</b> (kWh/m <sup>2</sup> /an)  | Moyenne  | 275                  | 216     | 211     |
|   |  | Médiane  | 262                  | 200     | 202     |
|   | <b>Emissions de gaz à effet de serre</b> (kg d'équiv. CO <sub>2</sub> /m <sup>2</sup> /an)   | Moyenne  | 55                   | 45      | 42      |
|   |  | Médiane  | 55                   | 45      | 42      |
| Source et périmètre couvert par la mesure sur les sites fonctionnels:<br>Résultats basés sur les relevés de consommations énergétiques du siège social et des agences |  |  |                      |         |         |
| <b>ENV 2.2</b>  | <b>Part des logements alimentés en énergies renouvelables (tout ou partie)</b>   |  | 0,95 %               | 1,82 %  | 2,32 %  |
|   | <i>30% de la production de logements neufs est alimentée en énergie renouvelable en 2012.</i>  |  |                      |         |         |
| <b>ENV 2.3</b>  | <b>Total des émissions de CO<sub>2</sub> des déplacements professionnels quotidiens ( t de CO<sub>2</sub>)</b>   |  | 167                  | 154     | 151     |
|   | Niveau moyen d'émissions de CO <sub>2</sub> des véhicules de la société (g. de CO <sub>2</sub> /km)  |  | 126                  | 124     | 123     |
| <b>ENV 2.4</b>  | <b>Mode de transports utilisé par les salariés pour effectuer le trajet quotidien domicile-travail (%)</b>   | Voiture individuelle   | 84                   | 83      | 83      |
|   |  | Covoiturage  | 11                   | 10      | 9       |
|   |  | Vélo   | 0                    | 0       | 0       |
|   |  | Transport en commun  | 3                    | 6       | 7       |
|   |  | A pied   | 1                    | 1       | 1       |
|   |  | Autre  | 1                    | 0       | 0       |
|   |  | <b>Distance quotidienne parcourue en moyenne par Salarié (Km/jour)</b> | Voiture individuelle | 43      | 43      |
|   | Covoiturage  |  | 48                   | 48      | 54      |
|   | Vélo   |  | 0                    | 0       | 0       |
|   | Transport en commun  |  | 27                   | 34      | 45      |
|   | A pied   |  | 4                    | 4       | 4       |
|   | Autre  |  | 12                   | 0       | 0       |
|   | <b>ENV 3</b>   | <b>GESTION DE L'EAU</b>  |                      |         |         |
| Correspondance Art. R.225-105-1 du Code de Commerce : Consommation d'eau.   |  |  |                      |         |         |
| <b>ENV 3.1</b>  | <b>Consommations d'eau sur le patrimoine<sup>2</sup> (m<sup>3</sup>/m<sup>2</sup>)</b>   |  | 0,76                 | 0,77    | -       |
| <b>ENV 3.2</b>  | <b>Part de logements disposant d'équipements hydro-économiques</b>   |  | 19,44 %              | 23,22 % | 27,42 % |
|   | <b>d'un système de récupération d'eaux pluviales</b>   |  | 0,27 %               | 0,30 %  | 0,29 %  |
|   | <i>Depuis 2006, HABITAT 62/59 PICARDIE s'est fixé l'objectif suivant : 100% de recours à des équipements hydro-économiques dans le cadre de la construction neuve et des opérations de remplacement dans le patrimoine</i> |  |                      |         |         |

|   |   | 2010         | 2011 | 2012 |     |
|---|---|--------------|------|------|-----|
| <b>ENV 4</b>  | <b>URBANISME ET PAYSAGE</b>   |              |      |      |     |
| <b>ENV 4.1</b>  | <b>Dépenses, hors charges récupérables, consacrées à l'entretien et l'amélioration des espaces verts (par logement) (€/log)</b> | 5,63         | 6,79 | 7,18 |     |
| <b>ENV 5</b>  | <b>ACTIONS DE SENSIBILISATION</b>   |              |      |      |     |
| Correspondance Art. R.225-105-1 du Code de Commerce: Actions de formation et d'information des salariés menées en matière de protection de l'environnement. |   |              |      |      |     |
| <b>ENV 5.1</b>  | <b>Réalisation d'actions de sensibilisation et de formation à l'environnement à destination des :</b>                           | Locataires   | OUI  | OUI  | OUI |
|   |   | Salariés     | OUI  | OUI  | OUI |
|   |   | Prestataires | OUI  | OUI  | OUI |
| <i>Cf. Page 18 du présent rapport.</i>  |   |              |      |      |     |
| <b>ENV 6</b>  | <b>DECHETS</b>  |              |      |      |     |
| Correspondance Art. R.225-105-1 du Code de Commerce: Mesures de prévention, de recyclage et d'élimination des déchets.                                      |   |              |      |      |     |
| <b>ENV 6.1</b>  | <b>Taux d'équipement du patrimoine en systèmes de tri sélectif des déchets</b>  | 94 %         | 95 % | 96 % |     |

<sup>1</sup> Les déplacements "quotidiens" comprennent les déplacements avec les véhicules de la société et les véhicules personnels utilisés dans le cadre professionnel. Les trajets effectués avec d'autres moyens de transport (train, avion, etc.) ne sont pas pris en compte.

<sup>2</sup> Seuls les logements locatifs pour lesquels l'organisme dispose d'un suivi de la consommation d'eau sont pris en compte; le résultat peut ne pas refléter la consommation moyenne de l'ensemble du patrimoine.

### Note méthodologique

1. L'indicateur ENV 2.1 se fonde sur les diagnostics de performance énergétique réalisés.
2. L'indicateur ENV 2.3 est calculé sur la base des informations fournies par les constructeurs sur les émissions des véhicules.

### Raisons d'omission :

- Information temporairement non collectée ou non consolidée
- na Information non applicable
- # L'entreprise ne souhaite pas communiquer cette information

Installation de colonnes déchets enterrées, Résidence Gandhi à Grande-Synthe, septembre 2012



## ASSUMER SA RESPONSABILITÉ ÉCONOMIQUE



### enjeux

L'originalité et le défi d'une Entreprise Sociale pour l'Habitat, telle qu'HABITAT 62/59 PICARDIE résident dans le cumul de deux exigences répondant à des logiques différentes :

- La logique de vocation sociale, directement liée à la mission d'intérêt général,
- La logique d'entreprise qui implique une maîtrise de l'équilibre financier nécessaire au maintien et au développement des activités.

### notre stratégie

Opérateur sans but lucratif, notre modèle économique repose sur un principe de péréquation où les recettes des loyers et de la vente hlm constituent les fonds propres nécessaires au financement des opérations de construction neuve et de réhabilitation.

Dans ce contexte, HABITAT 62/59 PICARDIE assume sa responsabilité économique et s'engage à :

- assurer de bonnes performances financières de gestion (notamment par la maîtrise de la vacance et la prévention des impayés),
- mais également à optimiser l'équilibre financier des investissements nouveaux.

Conscient de ses responsabilités au regard du développement socio-économique des territoires, HABITAT 62/59 PICARDIE entretient des relations mutuellement bénéfiques avec ses fournisseurs, notamment via une politique d'achat responsable.

### une gestion responsable du patrimoine

La politique d'entretien du patrimoine est élaborée dans l'objectif de garantir la sécurité des biens et des personnes, de pérenniser le patrimoine et de maintenir son attractivité commerciale.

Les dépenses d'entretien et d'amélioration par logement représentent 578 euros / logement en 2012.

35 188 demandes d'intervention technique ont été traitées en 2012 dont 96% dans le délai de 48 h. La réactivité est assurée grâce à des budgets déconcentrés en agence représentant un peu plus de 4 millions d'euros en 2012 et à la délégation des bons de commande aux gardiens mise en place en 2012.

Les travaux de gros entretien, grosses réparations représentent 8272 k€ en 2012. Ils portent principalement sur :

- Le remplacement de menuiseries,
- Des travaux de peintures et ravalements extérieurs,
- La rénovation des couvertures,
- Des travaux de mise en conformité des installations électriques,
- Le remplacement d'équipements comme les chaudières, les équipements sanitaires,
- La rénovation de parties communes...

#### CHIFFRES CLÉS 2012

> **2 826 k€** Entretien courant (252 k€ récupérable + 2574 k€ non récupérable)

> **8 272 k€** Gros Entretien et Grosses réparations (8272 k€ non récupérable)

> **2 211 k€** Investissement et amélioration

> **4 834 k€** Contrat de maintenance

(3791 k€ récupérable et + 1043 k€ non récupérable)

> **18 143 k€** Total maintenance



## une politique sociale pour prévenir et maîtriser les impayés

Dans un contexte socio-économique de plus en plus marqué, HABITAT 62/59 PICARDIE privilégie l'approche sociale dans le recouvrement des créances. La prévention des impayés et des expulsions est assurée par la réactivité dans la détection et la résolution des situations d'impayés dès le premier incident de règlement.

Les Gestionnaires d'agence intervenant au plus près des publics en difficulté ont assuré le suivi de 1116 dossiers en 2012.

- 2011 entretiens au domicile du client ont été proposés.
- 205 plans de recouvrement amiable ont été acceptés.
- 56 déclarations CDAPL.
- 107 commandements de payer.
- 19 jugements de résiliation de bail.
- 66 reprises de logement dont 10 avec concours de la force publique.
- 43.596 € d'admissions en non valeur pour les dettes des locataires partis.

### TEMOIGNAGE

La « conciliation » consiste à rechercher une solution amiable et équitable à certains conflits entre particuliers, personnes physiques ou personnes morales ; le but étant d'éviter le procès. La Conciliation est un mode de règlement simple et rapide des litiges qui est gratuit pour les deux parties ; en effet les conciliateurs sont des auxiliaires de justice bénévoles tenue à la réserve et au secret professionnel.

L'Association des conciliateurs et médiateurs des Hauts de France est devenu partenaire au fil du temps d'HABITAT 62/59 PICARDIE, ayant trouvé ensemble des mêmes valeurs d'écoute et de dialogue envers les locataires.

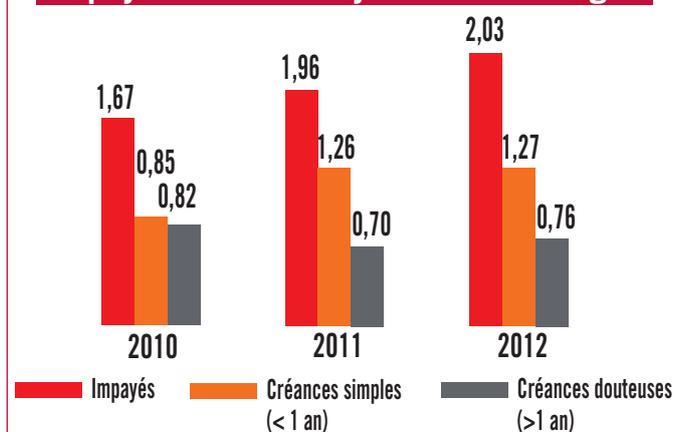


En particulier, les actions menées visent à prévenir les impayés, régler les troubles de voisinage et concilier plus généralement tout incident dans les rapports locatifs.

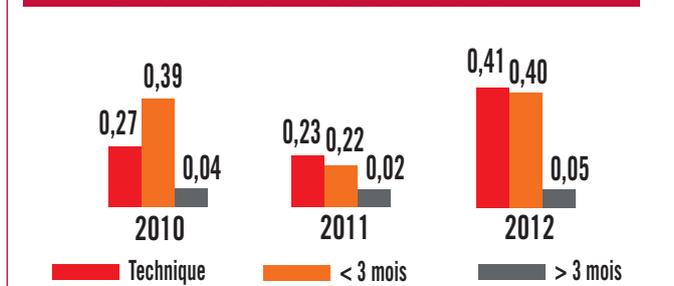
**Anne LEFANT**

Coordonatrice des Conciliateurs du ressort  
du T.G.I. de Boulogne-sur-Mer  
Site internet : [www.conciliateurs.fr](http://www.conciliateurs.fr)

### Impayés en % des loyers et des charges



### Evolution des taux de vacance



# Impact sur le tissu économique

HABITAT 62/59 PICARDIE participe activement à la vie économique locale par la distribution de ses revenus à ses parties prenantes. Avec 124 adjudications de marché pour un montant total de 42 747 k€ en 2012, le volume d'activité contribue à soutenir l'économie et l'emploi dans la Région Nord Pas-de-Calais, notamment dans le secteur du BTP.

Contribuant au développement social, urbain et économique des territoires, HABITAT 62/59 PICARDIE apporte un soutien financier sous la forme de subventions au profit d'associations locales œuvrant pour l'intérêt général.

## UNE POLITIQUE D'ACHAT RESPONSABLE

HABITAT 62/59 PICARDIE a l'ambition de promouvoir le développement durable dans sa sphère d'influence dans le cadre d'une relation contractuelle équilibrée avec ses fournisseurs.

## RÈGLEMENT INTÉRIEUR DES ACHATS

La politique d'achat d'HABITAT 62/59 PICARDIE repose sur un règlement intérieur qui garantit la liberté d'accès à la commande, l'égalité de traitement des candidats et la transparence des procédures d'achat. Une commission des achats et des appels d'offres assurent par la collégialité l'objectivité et la transparence des décisions.

Les candidats les " mieux-disant " sont sélectionnés au moyen de

critères intégrant : performance économique (40%), tryptique qualité, coût, délai (48%), respect de l'environnement (12%).

## RÉDUCTION DES DÉLAIS DE PAIEMENT

En 2012, le délai moyen de règlement des factures est de 22 jours. 95% des factures ont été réglées dans le délai de 30 jours.

## EVALUATION DE LA PERFORMANCE DES FOURNISSEURS

Un dispositif d'évaluation des fournisseurs mesure le respect des engagements en matière de qualité de service et d'environnement. Un plan d'amélioration est élaboré conjointement avec l'entreprise en cas de résultats inférieurs aux objectifs fixés.

# assurer sa responsabilité économique

Les indicateurs ci-dessous portent sur les différents aspects de la responsabilité d'HABITAT 62/59 PICARDIE en tant qu'acteur économique, vis-à-vis de ses actionnaires et partenaires, et en tant que contributeur à une croissance équitable et durable, en particulier au niveau local.

Ces indicateurs font écho :

- aux questions centrales de la norme ISO 26 000 portant sur la loyauté des pratiques et le développement local,
- à la finalité 3 du Référentiel national d'évaluation des Agendas 21 locaux portant sur les Dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommations responsables,
- aux indicateurs des lignes directrices de la Global Reporting Initiative (GRI) relatifs à la "Performance économique" et la "Société".

Les correspondances avec l'article R225-105-1 du Code de Commerce, relatif aux informations sociales, environnementales et sociétales, sont indiquées ci-dessous.

|                |   | 2010             | 2011             | 2012             |
|----------------|---|------------------|------------------|------------------|
| <b>ECO 1</b>   | <b>GESTION DU PATRIMOINE</b>  |                  |                  |                  |
| <b>ECO 1.1</b> | Part du parc ancien réhabilité chaque année (%)                       | 0,26             | 0,27             | 0,17             |
| <b>ECO 1.2</b> | Dépenses moyennes en maintenance et amélioration par logement (€/log) | <b>2006-2010</b> | <b>2007-2011</b> | <b>2008-2012</b> |
|                |   | 821,35           | 843,78           | 843,28           |
| <b>ECO 1.3</b> | Taux de vacance (%) (total de la vacance)                             | 0,7              | 0,47             | 0,86             |
|                | Technique   | 0,27             | 0,23             | 0,41             |
|                | Moins de 3 mois en exploitation                                       | 0,39             | 0,22             | 0,4              |
|                | Plus de 3 mois en exploitation  | 0,04             | 0,02             | 0,05             |
| <b>ECO 1.4</b> | Autofinancement net rapporté aux loyers (%)                           | 13,07            | 6,95             | 11,6             |

|   |  | 2010   | 2011                 | 2012    |   |         |                      |
|---|--|--|----------------------|---------|---|---------|----------------------|
| <b>ECO 2</b>  | <b>TISSU ECONOMIQUE LOCAL</b>  |  |                      |         |   |         |                      |
| Correspondance Art. R.225-105-1 du Code de Commerce: Impact territorial, économique et social de l'activité de la société en matière d'emploi et de développement régional.   |  |  |                      |         |   |         |                      |
| <b>ECO 2.1</b>  | <b>Revenus distribués aux :</b>  | K€   | % du CA <sup>1</sup> | K€      | % du CA <sup>1</sup>  | K€      | % du CA <sup>1</sup> |
|   | Salariés   | 10 278   | 13*                  | 10 693  | 13,2*   | 10 848  | 12,9*                |
|   | Fournisseurs et prestataires   | 100 486  | 127,3                | 113 369 | 140,5   | 102 279 | 121,8                |
|   | Administrations fiscales   | 9 207  | 11,7                 | 10 059  | 12,5  | 10 471  | 12,5                 |
|   | Banques  | 23 896   | 30,3                 | 24 745  | 30,7  | 26 177  | 31,2                 |
|   | Actionnaires   | 14   | 0                    | 18      | 0   | 18      | 0                    |
|   | Etat (Cotisations à des fins redistributives)                                      | 445  | 0,6                  | 1 061   | 1,3   | 1 494   | 1,8                  |
| <b>ECO 2.2</b>  | <b>Investissement annuel pour la croissance brute du patrimoine (% du CA)</b>      | 76,8   |                      | 76,9    |   | 71,2    |                      |
| <b>ECO 3</b>  | <b>ACHATS RESPONSABLES</b>   |  |                      |         |   |         |                      |
| Correspondance Art. R.225-105-1 du Code de Commerce: Prise en compte dans la politique d'achat des enjeux sociaux et environnementaux; prise en compte dans les relations avec les fournisseurs et les sous-traitants de leur responsabilité sociale et environnementale. |  |  |                      |         |   |         |                      |
| <b>ECO 3.1</b>  | <b>Pratiques d'achats responsables</b>   | OUI  | OUI                  | OUI     | OUI   | OUI     | OUI                  |
| <b>ECO 4</b>  | <b>EQUITE VIS-A-VIS DES FOURNISSEURS</b>   |  |                      |         |   |         |                      |
| Correspondance Art. R.225-105-1 du Code de Commerce: Actions engagées pour prévenir la corruption.  |  |  |                      |         |   |         |                      |
| <b>ECO 4.1</b>  | <b>Dispositif d'évaluation des fournisseurs sur la qualité et le service rendu</b> | OUI  | OUI                  | OUI     | OUI   | OUI     | OUI                  |
| L'évaluation concerne les fournisseurs en charge de l'entretien courant, de la maintenance des chaudières, de la robinetterie et de la VNC, des travaux de gris entretien, les Maître d'œuvre, ...  |  |  |                      |         |   |         |                      |
| <b>ECO 4.2</b>  | <b>Actions de prévention de la corruption auprès des collaborateurs</b>            |  |                      |         |   |         |                      |
|   | <b>Information et sensibilisation</b>  |  | NON                  | NON     | OUI   |         |                      |
|   | Nombre de salariés   |  | na                   | na      | 100 %   |         |                      |
|   | <b>Formation</b>   |  | NON                  | NON     | NON   |         |                      |
|   | <b>Procédures formalisées de contrôle régulier</b>                                 |  | NON                  | NON     | OUI   |         |                      |
|   |  |  |                      |         | Code de déontologie : Déclaration des avantages, sollicitations et conflits d'intérêts potentiels |         |                      |
| <b>ECO 5</b>  | <b>INNOVATION</b>  |  |                      |         |   |         |                      |
| <b>ECO 5.1</b>  | <b>Projets innovants en cours ou réalisés dans l'année</b>                         | Cloud computing pour les postes informatiques décentralisés ;<br>Equipement en visioconférence pour le siège social et les agences ;<br>Refonte du site internet adapté aux nouveaux usages numériques (tablette, smartphone,...) ;<br>Ecrans pour la communication en vitrine des agences ;<br>ECOMALYS : expérimentation d'un dispositif de reporting en temps réel des consommations d'énergie des logements ;<br>Réhabilitation de 84 logements au niveau BBC<br>Réhabilitation ;<br>Construction de 49 logements collectifs passifs ;<br>Construction de 15 logements individuels BBC et passifs ;<br>BUILTDOG : Concept de bâtiment passif modulable (11 logements) ;<br>Projet Mesurer et reporter la création de valeur par un organisme de logement social sur un territoire. |                      |         |   |         |                      |

**Note méthodologique** : <sup>1</sup>. Le chiffre d'affaires pris en compte correspond aux revenus issus de l'activité première de l'organisme, la location de logements. Il ne comprend que les loyers quittancés, hors revenus générés par les foyers et commerces.

\* En rapportant la " masse salariale charges récupérables non incluses " au CA total, le ratio devient : 9,8% en 2010, 9,8% en 2011 et 9,4% en 2012.

## ANIMER ET AMÉLIORER LA GOUVERNANCE



### notre stratégie

Le groupe HABITAT 62/59 PICARDIE s'est développé autour d'un actionnariat de référence associant des représentants du monde de l'entreprise, de la finance, de partenaires économiques et du monde du " handicap " et de l'insertion. L'échange, le dialogue et la concertation avec l'ensemble des parties prenantes s'affichent comme les pré-requis d'une relation partenariale équitable et durable.

### nos relations avec les parties prenantes

#### ... AVEC LE MONDE ASSOCIATIF

Le partenariat avec le monde associatif s'étend au-delà de la conclusion de conventions. Ils représentent 2/3 des associés d'Habitat Logement Immobilier.

#### ... AVEC LES COLLECTIVITES

Trois établissements publics de coopération intercommunale siègent au sein du Conseil de Surveillance d'HABITAT 62/59 PICARDIE et sept autres sont actionnaires. 18 communes sont présentes dans l'actionnariat de COPRONORD Habitat.

#### ... AVEC LES FOURNISSEURS

DOMOPALE Développement, association citoyenne, rassemble près de 150 membres. Elle a pour ambition de favoriser le dialogue et le développement des relations entre, et avec les fournisseurs, et vise à stimuler les capacités d'innovation et de co-innovation.

En 2012, 7 conférences ont été organisées sur des thèmes aussi variés que la présentation de la Programmation des activités du Groupe HABITAT 62/59 PICARDIE, politique de peuplement, la gestion des sols pollués, le logement passif,...

#### ... AVEC LE RESEAU PROFESSIONNEL

HABITAT 62/59 PICARDIE est membre de réseaux tant au plan national - DELPHIS - qu'au plan européen - EURHONET. Ils fournissent un cadre de recherche et développement sur des thématiques communes : économies d'énergie, intégration sociale, accompagnement du vieillissement des populations, responsabilité sociale des entreprises...

Pour améliorer sa représentativité, le GROUPE HABITAT 62/59 PICARDIE s'est associé en 2011 à trois autres ESH au niveau régional : le groupe Cottage, Logis Métropole et Habitat du nord sous la forme d'un Groupement d'Intérêt Economique et d'une Union d'Economie Sociale, baptisé OXALIA.

HABITAT 62/59 PICARDIE s'est jointe aux 21 ESH et coopératives HLM composant le groupement HABITAT REUNI. Avec près de 100 000 logements au niveau national, il mutualise les compétences et offre une surface financière permettant de peser davantage dans le débat public.



### TEMOIGNAGE

**Jean-François DEVILLERS,**  
Président du Directoire  
d'HABITAT DU NORD

OXALIA est issue du rapprochement des forces de 4 bailleurs de la région Nord Pas-de-Calais et Picardie. Cette fédération est une richesse à plusieurs égards. Ensemble, nous mettons au cœur de nos actions, la valorisation du territoire régional. Nous proposons une offre complète et diversifiée pour aider les collectivités à répondre aux problématiques de logements propres à leur territoire. Ensemble, nous sommes capables de réaliser des projets ambitieux pour la région. Ainsi, avons nous été retenus pour construire à Lille la plus grande EHPAD d'Europe. Enfin, ensemble nous offrons aux entreprises prestataires régionales un volume d'affaires important. Ceci permet de favoriser les entreprises implantées localement, de réduire les déplacements et de créer de l'emploi sur la région.



## Assurer un fonctionnement efficace et transparent des organes de décisions

HABITAT 62/59 PICARDIE est organisée autour d'un Directoire et d'un Conseil de surveillance composé de représentants de l'actionnaire de référence, des collectivités territoriales, des locataires et d'autres partenaires. La représentativité des diverses parties prenantes aux organes de décision implique de façon responsable l'ensemble des acteurs et assure le respect de l'intérêt de l'ensemble des parties prenantes dans la prise de décision.



Conseil de Surveillance, Décembre 2012

### TEMOIGNAGE

**Gérard ROCHES,**

Président de la Commission d'Appel d'Offres



#### La commission garantie-t-elle la transparence sur ses décisions ?

La transparence est un principe fondateur et inhérent au fonctionnement des Commissions d'Appel d'Offres et d'Achat. L'ensemble de notre règlement intérieur des achats – qui sanctuarise l'existence de ces Commissions et en fixe les modalités de fonctionnement – a pour objet de satisfaire aux principes de liberté d'accès à la commande, d'égalité de traitement des candidats et de transparence des procédures, mentionnés par l'ordonnance du 6 juin 2005.

HABITAT 62/59 PICARDIE est soumise aux dispositions de cette ordonnance, en vertu de l'article L.433-1 du CCH.

#### Quels sont les critères de décisions ?

La Commission se prononce sur les offres selon des critères objectifs. Un système de pondération vise à obtenir le meilleur équilibre entre performance économique, performance technique, qualité et performance environnementale. Une note globale est attribuée. Dans cette note, le prix entre en compte pour 40%, la valeur technique (procédés, chantier, matériaux...) pour 36%, la qualité et l'impact environnemental (gestion des déchets, nuisances, pollution...) pour 24%. La notion d'innovation est intégrée de façon transversale, compte tenu de la place importante que nous laissons aux volets techniques, qualitatifs et environnementaux.

#### Quel a été le niveau d'activité de la Commission en 2012 ?

La Commission s'est réunie à 11 reprises en 2012 et s'est prononcée sur un montant total d'adjudications de près de 43 millions d'€ HT, relatives à 40 opérations de travaux pour construction ou réhabilitation.

## La commission d'attribution des Logements

Composées de 5 membres représentant les actionnaires et les salariés, d'un représentant des locataires élu, deux Commissions d'Attribution de Logement territorialisées se sont réunies 28 fois chacune au cours de l'année 2012. Elles ont examiné 9 088 dossiers et ont prononcé l'attribution de 2 001 logements.

## La commission d'appel d'offres et la commission d'achat

Composée de 6 membres représentant les actionnaires et les salariés, de membres invités (architecte, Mairie), les avis de la CAO sont adoptés dès qu'ils sont pris à la majorité de ses membres. elle est la seule habilitée à ouvrir en exclusivité les enveloppes contenant les propositions financières des candidats au marché.

## Le conseil de concertation Locative

Composé de trois administrateurs-locataires élus et des associations de locataires représentatives, le Conseil de Concertation Locative s'est réuni à quatre reprises en 2012. Les différents thèmes abordés et proposés ont été : présentation du métier de gardien, l'enquête de satisfaction clients de l'association CIASFPA et du RADAM par son président Léon COPIN, la réhabilitation thermique et de nombreuses questions diverses...



Déclinaison du CCL, la Commission sociale s'est réunie à trois reprises en 2012 pour proposer actions et moyens dans un but de prévention et d'accompagnement de 40 locataires en phase de déclenchement de l'assignation.

Créé en 2011, l'Observatoire du couple loyer/charges, s'est réuni à trois reprises en 2012 : le travail principal a été l'écriture de l'Accord collectif de patrimoine portant sur la réhabilitation thermique – signature lors du CCL du 19 décembre 2012.

## une organisation orientée vers la satisfaction de ses clients

Certifiée ISO 9001 depuis 2003, la démarche qualité d'HABITAT 62/59 PICARDIE couvre l'ensemble de ses activités : la construction d'immeubles, les prestations de gestion locative, patrimoniale et sociale ainsi que la vente de logements locatifs.

Fondé sur le principe d'amélioration continue de ses performances, le système de management de la qualité repose sur :

- Une implication de l'ensemble des salariés au service et à l'écoute des clients qu'ils soient locataires, accédants ou collectivités locales,
  - Un fonctionnement efficace de l'ensemble de ses processus visant à améliorer en continu la qualité des logements et du service rendu.
- Réalisée auprès de 2 000 clients d'HABITAT 62/59 PICARDIE, la dernière enquête régionale fait apparaître une hausse de la satisfaction des locataires ; l'indice synthétique de satisfaction évoluant de 7,6 en 2008 à 7,8 en 2011. 90% des clients se déclarent globalement satisfaits et 87% des locataires sont satisfaits du rapport qualité-prix et 94% d'entre eux conseilleraient à un proche d'être logé par HABITAT 62/59 PICARDIE.

En 2012, une enquête d'image a été réalisée auprès des parties prenantes d'HABITAT 62/59 PICARDIE. Parmi les grands thèmes abordés, il ressort auprès des personnes interrogées que le groupe HABITAT 62/59 PICARDIE est un " groupe proche de ses clients et impliqué dans la vie locale " à 52% et que le premier atout du groupe résulte de " la compétence et le professionnalisme des collaborateurs " à 63%.

### UN RESEAU DE PROFESSIONNEL AU SERVICE ET A L'ÉCOUTE DES CLIENTS

Convaincu de l'importance d'une relation de proximité avec ses clients, huit agences décentralisées au service des clients assurent un maillage étroit de l'ensemble du patrimoine réparti sur près de 300 communes et 3 départements.

Les services de proximité s'appuient sur un réseau composé de 111 gardiens et employés d'immeubles présents sur le terrain, soutenus par 42 salariés en agence. Les objectifs : apporter une réponse réactive et adaptée aux besoins des clients au moyen d'interlocuteurs privilégiés.

Parmi leurs missions principales : l'accueil physique et téléphonique des clients, la gestion des demandes d'intervention technique, des réclamations, l'attribution des logements, la prévention des impayés et la gestion des troubles de voisinage, l'entretien des parties communes et la vente (maisons individuelles, logements collectifs, terrains à bâtir, neuf et ancien...).



Une gouvernance responsable suppose une structure de décision et un fonctionnement interne efficaces et transparents, fondés sur des engagements formalisés. En parallèle, un dialogue ouvert et régulier avec les locataires et les collectivités, principales parties prenantes externes d'HABITAT 62/59 PICARDIE, permet de recueillir et répondre à leurs attentes, et de leur rendre compte des décisions et actions de l'organisme.

Ces indicateurs renvoient notamment à la première question centrale de la norme ISO 26000, portant sur la gouvernance, ainsi qu'aux principes de la Responsabilité exposés dans la norme.

Les correspondances avec l'article R225-105-1 du Code de Commerce, relatif aux informations sociales, environnementales et sociétales, sont indiquées ci-dessous.

|  |  | 2010     | 2011     | 2012     |
|--|--|----------|----------|----------|
| <b>GOV 1</b>   | <b>DIALOGUE ET SATISFACTION DES LOCATAIRES</b>   |          |          |          |
| Correspondance Art. R.225-105-1 du Code de Commerce : Conditions du dialogue avec les personnes ou les organisations intéressées par l'activité de la société.                                       |  |          |          |          |
| <b>GOV.1.1</b>   | <b>Concertation avec les locataires et leurs représentants</b>                                       |          |          |          |
|  | Conseils de concertation locative tenus dans l'année   | 9        | 10       | 10       |
|  | dont : au-delà des obligations réglementaires  | 5        | 6        | 6        |
|  | Autres rencontres organisées avec des groupes de locataires  | -        | -        | 2        |
|  | dont : au-delà des obligations réglementaires  | -        | -        | 2        |
| <i>Deux sous-commissions du CCL : la Commission sociale dédiée à la prévention des situations d'impayés et l'Observatoire du couple loyers/charges.</i>  |  |          |          |          |
| <b>GOV.1.2</b>   | <b>Résultats des enquêtes de satisfaction des locataires</b>   | -        | 90 %     | -        |
| <i>Enquête régionale réalisée auprès de 2 025 locataires d'Habitat 62/59 Picardie par le Cabinet Règle de trois. (êtes-vous globalement satisfait ?)</i>   |  |          |          |          |
| <b>GOV.1.3</b>   | <b>Plan d'action pour améliorer la satisfaction des locataires</b>                                   | OUI      | OUI      | OUI      |
| <i>Cf. Page 28 du présent rapport.</i>   |  |          |          |          |
| <b>GOV 2</b>   | <b>MONDE ASSOCIATIF</b>  |          |          |          |
| Correspondance Art. R.225-105-1 du Code de Commerce : Conditions du dialogue avec les personnes ou les organisations intéressées par l'activité de la société; Actions de partenariat ou de mécénat. |  |          |          |          |
| <b>GOV.2.1</b>   | <b>Nombre de conventions actives avec les associations et les groupes de résidents</b>               | 64       | 42       | 26       |
|  | Total de la contribution financière  | 84 975 € | 47 957 € | 43 787 € |
|  | Nombre de locaux mis à disposition   | 27       | 28       | 29       |
| <i>Contribution financière versée aux représentants des locataires et associations culturelles, sportives, ... pour soutenir leur fonctionnement et financer des projets particuliers.</i>           |  |          |          |          |
| <b>GOV 3</b>   | <b>ETHIQUE ET TRANSPARENCE</b>   |          |          |          |
| <b>GOV.3.1</b>   | <b>Procédures de déontologie</b>   | NON      | NON      | OUI      |
| <i>Formalisation d'un Code de déontologie qui énonce les principes directeurs en faveur d'un comportement éthique et responsable envers les collaborateurs, les partenaires et les clients.</i>      |  |          |          |          |
| <b>GOV.3.2</b>   | <b>Feuille de route stratégique</b>  | OUI      | OUI      | OUI      |
| <i>Cf. Page 8 du présent rapport.</i>  |  |          |          |          |
| <b>GOV.3.3</b>   | <b>Evaluation RSE par une tierce partie</b>  | NON      | NON      | NON      |
| <b>GOV 4</b>   | <b>DIALOGUE ET PARTAGE DES INFORMATIONS AVEC LES COLLECTIVITES</b>                                   |          |          |          |
| Correspondance Art. R.225-105-1 du Code de Commerce : Conditions du dialogue avec les personnes ou les organisations intéressées par l'activité de la société.                                       |  |          |          |          |
| <b>GOV.4.1</b>   | <b>Dispositif personnalisé d'informations à destination des collectivités</b>                        | OUI      | OUI      | OUI      |
|  | % du patrimoine couvert par le dispositif  | 100      | 100      | 100      |
| <i>Un Responsable de territoire est identifié comme correspondant des collectivités sur un ou plusieurs territoires d'agence</i>   |  |          |          |          |
| <b>GOV 5</b>   | <b>AMELIORATION DU FONCTIONNEMENT ET DE LA COMPETENCE DES ORGANES DE SURVEILLANCE ET DE DECISION</b> |          |          |          |
| <b>GOV.5.1</b>   | <b>Parité dans les instances dirigeantes</b>   |          |          |          |
|  | % de femmes en comité de direction   | 12       | 12       | 12       |
|  | % de femmes dans le Directoire   | 0        | 0        | 0        |
|  | % de femmes en Conseil d'Administration ou de Surveillance   | 12       | 19       | 12       |
| <b>GOV.5.2</b>   | <b>Documents définissant le rôle et les responsabilités des administrateurs</b>                      | OUI      | OUI      | OUI      |
| <b>GOV.5.3</b>   | <b>Evaluation du fonctionnement du Conseil de Surveillance</b>                                       | OUI      | OUI      | OUI      |

## DÉVELOPPER LES RESSOURCES HUMAINES



### enjeux

Née de l'évolution des attentes sociétales et de la législation, " l'empreinte sociale " apparaît aujourd'hui, au même titre que " l'empreinte environnementale ", comme un facteur influent sur l'image, la réputation et le succès à long terme de l'entreprise.

### notre stratégie

Etroitement liée à la culture et aux valeurs fondatrices, HABITAT 62/59 PICARDIE s'engage au travers d'une politique de ressources humaines responsable, visant à :

- Développer les compétences et l'expertise de chacun afin de favoriser le développement individuel et la performance collective,
- Promouvoir un dialogue riche et permanent entre les salariés, les managers et la Direction,
- Accompagner l'évolution des hommes et des femmes dans le respect des principes d'équité et de diversité.

### favoriser le bien-être au travail

HABITAT 62/59 PICARDIE compte un panel de fonctions diversifiées : métiers de terrain, commerciaux, techniciens, gestionnaires... et enfin, les fonctions " support ". Consciente des contraintes physiques et psychologiques rencontrées, HABITAT 62/59 PICARDIE mène des actions diverses pour garantir de bonnes relations et conditions de travail.

En matière de sécurité, le dynamisme du CHSCT permet de prévenir les risques et de réagir face aux accidents du travail. En 2012, 155 605 € ont été consacrés à l'amélioration de la sécurité et des conditions de travail. Exemples d'actions : achat de matériel ergonomique, d'aspirateurs dorsaux, de rehausseurs d'écrans...

### diagnostics pénibilité des résidences

Traiter la pénibilité au travail de notre personnel de terrain implique une véritable démarche d'évaluation des risques. HABITAT 62/59 PICARDIE utilise, depuis janvier 2013, un outil développé par la fédération des ESH " le diagnostic de pénibilité de site " qui permet au contact du gardien :

- d'identifier, dans l'environnement général de sa résidence, les conditions d'exercice de son travail au plus près de ses activités (nettoyage, manipulation des containers, relations locataires),
- de trouver des solutions concrètes et réalisables (exemples : remorqueur de containers, matériel ergonomique) qui permettront au gardien de pouvoir continuer à travailler, dans la mesure du possible, sur le site actuel ou de repérer d'autres sites évalués moins pénibles sur lesquels un gardien " sénior " pourrait continuer à travailler.

Véritable moment d'échange, ce diagnostic est réalisé par une équipe composée du gardien concerné, du manager et d'un gardien témoin en coordination avec le CHSCT et la Direction Ressources.

### CHIFFRES CLÉS

**189,78** salariés au 31/12/12  
(en ETP)  
Taux de rotation du personnel :  
**6,58 %**  
Ancienneté moyenne : **8 ans**  
Masse salariale : **9,4 %** du CA

| Sexe/Ages          |  |
|--------------------|--|
| - 25 ans           |  |
| Entre 25 et 34 ans |  |
| Entre 35 et 44 ans |  |
| Entre 45 et 54 ans |  |
| Plus de 55 ans     |  |
| Total              |  |



## accueillir et accompagner les collaborateurs tout au long du projet professionnel

### UN PARCOURS D'INTEGRATION PERSONNALISÉ POUR BIEN DÉBUTER

14 salariés nouvellement embauchés en CDI ont bénéficié d'un planning d'intégration "sur-mesure".

Parmi les modules incontournables : découverte de l'entreprise, appropriation du système d'informations, sensibilisation qualité, sécurité, environnement, ... et des entretiens « sur-mesure » sur les aspects de la fonction.

### POUR SUIVRE L'EFFORT DE FORMATION

| Hommes | Femmes |
|--------|--------|
| 0      | 2      |
| 17     | 15     |
| 27     | 42     |
| 34     | 36     |
| 23     | 27     |
| 101    | 122    |

L'élaboration du plan formation annuel est le résultat d'un processus participatif intégrant le collaborateur et le manager dans un mécanisme de codécision. Parmi les actions de formation 2012 : éco-conduite, prévention des risques professionnels, déchets et nuisances de chantier, ...

## TEMOIGNAGE

**Serge WEGLINSKI,**  
Directeur Général Association "Franchir"



« HABITAT 62/59 PICARDIE et l'Association Franchir sont partenaires depuis de nombreuses années car ils partagent notamment la même vision du métier de gardien d'immeubles et de la gestion de proximité.

Ce partenariat s'est renforcé au fil des années :

- HABITAT 62/59 PICARDIE a intégré des stagiaires en formation de reconversion,
- HABITAT 62/59 PICARDIE a embauché des gardiens formés par l'Association Franchir,
- Les gardiens d'HABITAT 62/59 PICARDIE ont été primés pour leurs actions exemplaires lors des Trophées Franchir (Messieurs BLOT et FRANCO) ».

En 2012, les dépenses de formation s'élèvent à 84 489.34 € (hors salaire) soit 1.18% de la masse salariale.

En 2012, 90% des stagiaires se déclarent satisfaits de la formation et 98% considèrent que les objectifs fixés avant de suivre la formation ont été atteints.

### L'ÉCHANGE, UN OUTIL DE MANAGEMENT AU SERVICE DE LA REUSSITE

L'entretien individuel, moment privilégié d'échanges entre le collaborateur et le manager, comprend notamment un engagement mutuel d'objectifs et de moyens. Il intègre, depuis 2012, un échange sur la rémunération. En 2012, 99% des entretiens ont été réalisés.

L'entretien de deuxième partie de carrière, destiné aux salariés âgés de 45 ans et plus, a pour objectifs d'effectuer leur bilan professionnel, d'étudier leurs perspectives professionnelles et d'envisager un plan d'actions. Proposé à l'ensemble des salariés concernés, 6 entretiens ont été réalisés en 2012, tous s'étant concrétisés par la rédaction de plans d'actions. Ces entretiens se poursuivront en 2013 ...



## vers une structuration de la politique handicap

Faisant suite à un diagnostic de la situation de l'entreprise à l'égard de l'emploi des personnes handicapées, HABITAT 62/59 PICARDIE s'est fixée trois priorités :

- Poursuivre les actions menées dans le cadre du maintien dans l'emploi : formaliser et communiquer les procédures de signalement et de maintien dans l'emploi,
- Structurer le recrutement : former sur le handicap les collaborateurs chargés du recrutement et développer la connaissance des réseaux existants,
- Elargir le recours au secteur protégé : informer et sensibiliser les acheteurs, recenser les besoins et les partenaires potentiels et capitaliser sur les expériences pour diversifier le champ des prestations sous-traitées.

### CHIFFRES CLÉS

|  | 2010     | 2011      | 2012      |
|--|----------|-----------|-----------|
| Nombre de travailleurs handicapés employés                                     | 3        | 7         | 11        |
| Montant des contrats auprès d'établissements spécialisés d'aide par le travail | 96 329 € | 106 695 € | 114 621 € |
| Compensation versée à l'AGEFIPH  | 3 118 €  | 0 €       | 0 €       |



## CAP ENERGIE recours entreprises adaptées

### HANDICAP ET CIVISME

Notre Etablissement et Service d'Aide par le Travail (ESAT) emploie du personnel appelé " Usager ", reconnu Travailleur Handicapé et orienté dans notre structure médico-sociale par la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) d'Arras.

Nous avons pour vocation principale de réaliser toutes activités professionnelles de sous traitance au profit des entreprises, des collectivités publiques (Villes, Communautés des Communes, Chambres de Commerce... ) et des particuliers.

A ce titre, certaines de nos équipes interviennent auprès d'HABITAT 62/59 PICARDIE, dans le domaine de l'entretien des espaces verts de ses résidences.

### TEMOIGNAGE

**Valérie BRYERE,**  
Directrice de l'ESAT et  
de l'Entreprise Adaptée  
" Les Ateliers du Channel "  
Association et SARL  
CAP ENERGIE à CALAIS



A travers leurs compétences réelles et leur savoir faire, nos usagers apportent un soin tout particulier à entretenir les rez-de-chaussée d'immeubles.

Le contact avec les résidents est facile et leur apporte une réelle reconnaissance.

Le recours au secteur protégé et adapté permet à chacun de s'inscrire dans une démarche citoyenne.

# développer les ressources humaines

Les indicateurs ci-dessous reflètent les engagements et la situation d'HABITAT 62/59 PICARDIE, au regard de sa responsabilité vis-à-vis de ses collaborateurs, parties prenantes internes, et premiers artisans de son activité, et de sa responsabilité sociale au quotidien. Ces indicateurs font écho :

- aux finalités 1 et 5 du Référentiel national d'évaluation des Agendas 21 locaux portant sur la cohésion sociale, la solidarité entre les territoires et entre générations et à l'épanouissement de tous les êtres humains,
- aux lignes directrices de la Global Reporting Initiative (GRI) portant sur les ressources humaines et les droits de l'Homme,
- aux questions centrales de la norme ISO 26000 sur la responsabilité sociétale portant sur les Droits de l'homme et les relations et conditions de travail.

Les correspondances avec l'article R225-105-1 du Code de Commerce, relatif aux informations sociales, environnementales et sociétales, sont indiquées ci-dessous.

|  |   | 2010                     | 2011        | 2012                     |             |                          |             |     |
|--|---|--------------------------|-------------|--------------------------|-------------|--------------------------|-------------|-----|
| <b>HR 1</b>  | <b>DEVELOPPEMENT DE L'EMPLOI</b>  |                          |             |                          |             |                          |             |     |
| Correspondance Art. R.225-105-1 du Code de Commerce : Politiques mises en œuvre en matière de formation; Nombre total d'heures de formation.   |   |                          |             |                          |             |                          |             |     |
| <b>HR 1.1</b>  | <b>Ventilation des effectifs<sup>1</sup> par type d'emploi</b>  | CDI                      | 98,91 %     | 98,91 %                  | 98,48 %     |                          |             |     |
|  |   | CDD                      | 1,09 %      | 1,19 %                   | 1,52 %      |                          |             |     |
|  |   | Intérim                  | 0,25 %      | 0,26 %                   | 0,42 %      |                          |             |     |
|  |   |                          |             |                          |             |                          |             |     |
| <b>HR 1.2</b>  | <b>Ventilation du volume annuel de formation par catégorie de salariés</b>                                | Nb de salariés concernés | Nb d'heures | Nb de salariés concernés | Nb d'heures | Nb de salariés concernés | Nb d'heures |     |
|  |   | Ouvriers de maintenance  | 0           | 0                        | 0           | 0                        | 0           | 0   |
|  |   | Personnel de proximité   | 44          | 546                      | 89          | 1520                     | 55          | 949 |
|  |   | Employés administratifs  | 27          | 413                      | 21          | 277                      | 20          | 341 |
|  |   | Agents de maîtrise       | 33          | 509                      | 21          | 416                      | 35          | 651 |
|  |   | Cadres                   | 31          | 686                      | 25          | 857                      | 22          | 484 |
|  |   | Dirigeants               | 9           | 301                      | 3           | 176                      | 3           | 119 |
| <i>En 2011 : Le recyclage de la formation Habilitation électrique a concerné 69 salariés.</i>  |   |                          |             |                          |             |                          |             |     |
| <b>HR 1.3</b>  | <b>Mobilité interne</b>   |                          |             |                          |             |                          |             |     |
|  | <b>Nombre de mobilités internes</b>   | 14                       | 14          | 12                       |             |                          |             |     |
|  | Dont : Nombre de promotions   | 5                        | 7           | 6                        |             |                          |             |     |
|  | Sur : total de postes pourvus   | 22                       | 23          | 20                       |             |                          |             |     |
| <b>HR 2</b>  | <b>AMELIORATION CONTINUE DES CONDITIONS DE TRAVAIL</b>  |                          |             |                          |             |                          |             |     |
| Correspondance Art. R.225-105-1 du Code de Commerce : Rémunérations et leur évolution ; Mesures prises en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes ; Mesures prises en faveur de l'emploi et de l'insertion des personnes handicapées ; Politique de lutte contre les discriminations. |   |                          |             |                          |             |                          |             |     |
| <b>HR 2.1</b>  | <b>Politique de promotion de la santé des salariés et de l'équilibre vie professionnelle / vie privée</b> | OUI                      | OUI         | OUI                      |             |                          |             |     |
| <b>HR 2.2</b>  | <b>Taux de satisfaction des salariés</b>  | 83,1 %                   | -           | -                        |             |                          |             |     |
|  | <i>La prochaine édition du baromètre social est planifiée en 2014.</i>                                    |                          |             |                          |             |                          |             |     |
| <b>HR 2.3</b>  | <b>Part des absences liées aux maladies professionnelles et accidents du travail</b>                      | 1,28 %                   | 0,94 %      | 1,21 %                   |             |                          |             |     |
| <b>HR 2.4</b>  | <b>Politique d'intéressement responsable</b>  | OUI                      | OUI         | OUI                      |             |                          |             |     |
|  | Volets de la RSE concernés  | ECO                      | ECO         | ECO                      |             |                          |             |     |
| <i>Le montant de la prime d'intéressement s'élève à 418 312 € en 2012 (+7,4% par rapport à l'année 2011).</i>  |   |                          |             |                          |             |                          |             |     |

|  |  | 2010  | 2011   | 2012         |        |           |        |
|--|--|---|--------|--------------|--------|-----------|--------|
| <b>HR 2</b>  | <b>AMELIORATION CONTINUE DES CONDITIONS DE TRAVAIL</b>   |   |        |              |        |           |        |
| <b>HR 2.5</b>  | <b>Prévention du harcèlement et des risques psychosociaux</b>  |   |        |              |        |           |        |
|  | <b>Information et sensibilisation</b>  | -   | -      | OUI          |        |           |        |
|  | Salariés concernés   | na  | na     | 151          |        |           |        |
|  |  | Mise en place d'un accompagnement "post-agression" avec intervention possible d'une cellule psychologique |        |              |        |           |        |
|  | <b>Formation</b>   | -   | -      | OUI          |        |           |        |
|  | Salariés concernés   | na  | na     | 34           |        |           |        |
|  | Formation "Entreprises sans discrimination : tous gagnants", "Gestion de l'agressivité et des conflits"                        |   |        |              |        |           |        |
| <b>HR 2.6</b>  | <b>Nombre de rencontres organisées avec les représentants du personnel</b>   | 12  | 12     | 12           |        |           |        |
| <b>HR 3</b>  | <b>PROMOTION DE L'EQUITE ET DE LA DIVERSITE DANS L'EMPLOI</b>  |   |        |              |        |           |        |
| Correspondance Art. R.225-105-1 du Code de Commerce: rémunérations et leur évolution; mesures prises en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes ; mesures prises en faveur de l'emploi et de l'insertion des personnes handicapées ; politique de lutte contre les discriminations. |  |   |        |              |        |           |        |
| <b>HR 3.1</b>  | <b>Ventilation des salaires annuels bruts par catégorie et par sexe (%)</b>  | Hommes  | Femmes | Hommes       | Femmes | Hommes    | Femmes |
|  | Ouvriers de maintenance  | na  | na     | na           | na     | na        | na     |
|  | Personnel de proximité   | 17,5  | 24     | 16,5         | 28,1   | 21,4      | 28,1   |
|  | Employés administratifs  | 2,7   | 12,6   | 2,4          | 10,8   | 2,2       | 10,7   |
|  | Agents de maîtrise   | 11  | 13,7   | 14           | 11,2   | 11,2      | 11,2   |
|  | Cadres   | 11,5  | 3,7    | 10,4         | 4      | 9,4       | 4,5    |
|  | Dirigeants   | 3,2   | 0      | 2,4          | 0      | 1,3       | 0      |
|  | <b>Ventilation des salaires annuels bruts par catégorie et par sexe (k€)</b>   | Hommes  | Femmes | Hommes       | Femmes | Hommes    | Femmes |
|  | Ouvriers de maintenance  | na  | na     | na           | na     | na        | na     |
|  | Personnel de proximité   | 24,9  | 25,3   | 26,5         | 25,2   | 28        | 24,5   |
|  | Employés administratifs  | 27,3  | 24,4   | 28,4         | 26,4   | 24,6      | 28,3   |
|  | Agents de maîtrise   | 32,3  | 27,6   | 35,5         | 31,2   | 34,3      | 33,8   |
|  | Cadres   | 49,8  | 43     | 52,2         | 43     | 58,8      | 42,8   |
| Dirigeants   | #  | #   | #      | #            | #      | #         |        |
| <b>HR 3.2</b>  | <b>Taux d'emplois spécifiques (CIE, CI-RMA, contrat d'apprentissage, contrat de professionnalisation, contrat d'avenir...)</b> | 0,42 %  |        | 0,58 %       |        | 0,54 %    |        |
|  | Stagiaires   | 0,15 %  |        | 0,12 %       |        | 0,11 %    |        |
| <b>HR 3.3</b>  | <b>Ecart entre les 10% de salaires annuels les plus bas et les 10 % les plus élevés</b>  | 3,05  |        | 3,17         |        | 3,14      |        |
|  | <b>Contribution à l'emploi de personnes en situation de handicap</b>   |   |        |              |        |           |        |
| <b>HR 3.5</b>  | Nombre de travailleurs en situation de handicap employés dans l'année  | 3   |        | 7            |        | 11        |        |
|  | <i>Equivalent en ETP</i>   | 3,12  |        | 5,92         |        | 6,15      |        |
|  | Montant des contrats auprès d'établissements spécialisés d'aide par le travail   | 96 329,39 €   |        | 106 694,87 € |        | 114 621 € |        |
|  | Compensation versée à l'AGEFIPH*   | 3 118,72 €  |        | 0 €          |        | 0 €       |        |
| <i>*si l'obligation d'emploi de travailleurs handicapés n'est pas remplie</i>  |  |   |        |              |        |           |        |
| <b>HR 3.6</b>  | <b>Procédure formalisée et accessible de fixation et d'évolution des rémunérations individuelles</b>                           | NON   |        | NON          |        | NON       |        |

<sup>1</sup> Effectifs en moyenne sur l'année - <sup>2</sup> Effectifs en CDI au 31/12 de l'année de référence

#### Note méthodologique

1. Les indicateurs HR 3.1 et HR 3.3 ne concernent que les effectifs en CDI, hors mandataires sociaux
2. Le mode de calcul de l'indicateur HR 3.3 a été modifié en 2011, pour prendre en compte les primes

# HABITAT 62/59 PICARDIE S.A.

Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance

## CONSEIL DE SURVEILLANCE

### Président

Christian PARENT

### Vice-Président

Gérard ROCHES

## MEMBRES

### Représentant l'actionnariat

#### de référence au titre de la " catégorie 1 "

SORIMMO S.A.S représentée par

Philippe DELAHOUSSE

Ville de CALAIS représentée par

Natacha BOUCHART

NOTRE COTTAGE représentée par

Jean-Pierre RENE

### Représentant les E.P.C.I

#### au titre de la " catégorie 2 "

ARTOIS COMM représentée par Léon COPIN

C.A du Boulonnais représentée par Christian BALY

C.U d'ARRAS représentée par Philippe RAPENEAU

### Représentant les locataires

#### au titre de la " catégorie 3 "

Dominique DARRE(A.F.O.C)

Denis DOMAIN (C.N.L)

Monique VAMBRE (C.L.C.V)

#### Au titre de la " catégorie 4 "

Denis BOULET

Yves MARCHADOUR

La Commune de SAINT-VENANT représentée  
par André FLAJOLET

ADESTIA représenté par Romain ROYET

DOMNIS représenté par

Olivier MABILLE DE PONCHEVILLE

LOGIS METROPOLE (LDEV) représenté par

Jean-Yves LENNE

## ADMINISTRATEURS HONORAIRES

### Président Honoraire

Robert PAROLA

### Président d'honneur

Gilbert COURTIN



Siège Social de Coquelles

Charles-Henri DONJON DE SAINT MARTIN

Roland HANTUTE

Claude LENGLEN

Bernard LESUR

Roger PRUVOST

## DIRECTOIRE

### Président

Dominique AERTS

### Secrétaire Général

Frédéric LOISON

### Directeur Ressources

Philippe HOGUET

### Directeur Adjoint

Stéphane MAILLET

### Assistante des Présidents

Caroline DAIGNEZ

## COMITE EXECUTIF

### Responsable Département Foncier et Aménagement

Eric BAHEUX

### Responsable Département Commercial

Jacques BEAUVILLAIN

### Responsable Département Informatique

Stéphane BOULAY

### Responsable Coordination des Agences

Philippe COQUERELLE

### Responsable Département Finances

Laurent DELATTRE

### Responsable Qualité et Environnement

Julie D'HONDT

### Directeur Gestion et Patrimoine

Sylvain PECRON

### Responsable Département Construction

Denis RATELADE

## COMMISSAIRES AUX COMPTES

KPMG Audit Nord représenté par Jean-Marc LEDET

Cabinet MIZON-Audit représenté par Isabelle MIZON

# GLOSSAIRE

**APL** : l'Aide personnalisée au logement permet à ses bénéficiaires de réduire leurs dépenses de logement en allégeant la charge de prêt pour les accédants à la propriété et les propriétaires qui occupent leurs logements, ainsi que la charge de loyer pour les locataires. Le montant de l'APL dépend de la situation familiale du bénéficiaire, du montant de ses revenus et de celui de sa charge de logement.

**BBC** : Bâtiment basse consommation, soit l'un des 5 niveaux du label haute performance énergétique, à savoir un niveau qui vise une consommation inférieure de 50% à la consommation énergétique réglementaire pour les bâtiments tertiaires et un niveau d'exigence de 50 kWh/m<sup>2</sup> en énergie primaire pour le résidentiel. Il s'agit de l'équivalent des Passivhaus en Allemagne.

**CAF** : Caisse d'allocations familiales, organisme public en charge des versements d'aides à caractère familial. La CAF verse ainsi diverses aides au logement comme l'APL, l'ALS, l'ALF...

**ESH** : l'Entreprise sociale pour l'habitat est une société spécialiste de l'habitat dans toutes ses dimensions. Elle construit, gère et améliore des logements destinés à la location et à l'accession à la propriété. Elle intervient en matière d'aménagement et d'urbanisme pour son compte ou celui d'un tiers. Elle réalise des prestations de services dans tous les domaines de l'habitat. Elle est un opérateur urbain dans le traitement des quartiers.

**HLM** : Habitation à loyer modéré.

**PASSIVHAUS** : Label allemand de performance énergétique dans les bâtiments accordé aux logements neufs dont les besoins en chauffage sont inférieurs à 15 kWh/m<sup>2</sup>/an. La consommation totale, calculée en énergie primaire, prenant en compte le

chauffage, la ventilation, l'éclairage, l'eau chaude sanitaire, les auxiliaires et les équipements électrodomestiques, doit être inférieure à 120 kWh/m<sup>2</sup>/an.

**PLAI** : Le Prêt locatif aidé d'intégration se destine à des familles qui peuvent connaître des difficultés d'insertion particulières et dont les ressources ne dépassent pas les plafonds.

**PLS** : le Prêt locatif social peut financer l'acquisition ou la construction de logements à usage locatif, ainsi que les travaux d'amélioration correspondants. Le PLS n'ouvre pas droit à une subvention de l'État. En revanche, il permet de bénéficier de la TVA à taux réduit et d'une exonération de TFPB pendant 25 ans.

**PLUS** : le Prêt locatif à usage social permet d'aider les organismes HLM et les sociétés d'économie mixte à financer la production de logements locatifs sociaux, dans le cadre de la mixité sociale. Une convention est obligatoirement passée entre l'État et l'organisme bénéficiaire : elle fixe notamment le loyer maximum des logements dans la limite d'un plafond de loyer modulé selon le type de logement et la zone géographique ; elle ouvre droit à l'aide personnalisée au logement (APL) pour les locataires.

**PMR** : il s'agit d'un logement destiné à une personne à mobilité réduite (PMR).

**TAUX DE VACANCE** : on appelle ainsi le taux d'inoccupation d'un logement.



HABITAT 62/59 PICARDIE

AUJOURD'HUI ET DEMAIN  
ACTEUR DE LA VIE

# HABITAT 62/59 PICARDIE S.A.

Société Anonyme d'HLM  
avec Conseil de Surveillance et Directoire

520, Bd du Parc d'Affaires  
BP 111  
62903 COQUELLES CEDEX  
Tél : 03 21 00 81 00  
Fax : 03 21 00 81 99  
[www.habitat6259.fr](http://www.habitat6259.fr)

Adhérente à la Fédération Nationale  
des Entreprises Sociales pour l'Habitat

